

Mounji Bawendi, Prix Nobel de Chimie 2023

A LA UNE

La loi sur le code des changes, renvoyée aux calendes grecques ?

INTERVIEW

Le rôle des banques ne consiste pas à pallier le déficit budgétaire de l'Etat

START-UP

Aquaculture durable la start-up tunisienne AquaDeep récompensée

CULTURE

Le Trésor monétaire de Chemtou

ECOMONDO

The green technology expo.

The ecosystem
of the Ecological
Transition

NOVEMBRE
7 - 10, 2023

PARC DES
EXPOSITIONS
DE RIMINI,
ITALIE

Organisé par
**ITALIAN
EXHIBITION
GROUP**
Providing the future

En collaboration avec

ITA
ITALIAN TRADE AGENCY
madeinitaly.gov.it



ECOMONDO
.COM

E23

ADRESSE :

Rue Lac Victoria-Rés.Flamingo

les Berges du Lac - Tunis

Tél. : (+216) 71 962 775

(+216) 71 962 617

(+216) 21 18 18 18

(+216) 20 313 314

(+216) 55 313 314

Fax : (+216) 71 962 429

Email : img@planet.tn

www.webmanagercenter.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Hechmi AMMAR

RÉDACTEURS EN CHEF

Amel BelHadj Ali

Talal Bahoury

RÉDACTION

Ali Driss

Khmaies krimi

Hajer Krimi

Amani ibrahimi

Sarra Boudali

PHOTOS

Anis MILI

DESIGN INFOGRAPHIE

Hynd GAFSI

Hela AMMAR

DIRECTION COMMERCIALE

Meryem BEN NASR

ADMINISTRATION

Raja Bsaies

Walid Zanouni

FINANCE

Mohamed El Ayed

Prix : 3 Dinars

Abonnement annuel : 120 Dinars

(inclus 2 mois gratuits)

CopyRight

Internet Management Groupe - IMG



L'huile d'olive - campagne 2023-2024 : **Manœuvre des oléifacteurs et bonnes perspectives à l'exportation**

A quelques semaines du démarrage, de la récolte des olives, les responsables du syndicat patronal des oléifacteurs, exploitants d'huileries, multiplient, les sorties dans les médias...



Le tuniso-américain Mounji Bawendi, Prix Nobel de la Chimie 2023

Le chimiste d'origine tunisienne Mounji Bawendi, l'un des pionniers de la recherche sur les points quantiques dans le monde, a remporté le Prix Nobel de Chimie 2023 pour ces découvertes aux cotés de l'américain Louis E. Brus et du russe Alexey Ekimov.



Tunisie : **la transition énergétique est entravée par l'instabilité politique et l'inertie du secteur**

Le président de l'Association Tunisienne des professionnels de l'Energie, «Tunisia Energy Society», Hichem Mansour plaide en faveur de la création d'une autorité indépendante de régulation de l'énergie ...



Le rôle des banques ne consiste pas à pallier le déficit budgétaire de l'Etat » estime Ezzeddine Saidane

La cabale contre les banques tunisiennes n'en finit pas. Elles sont accusées de tous les maux. A tort ou à juste titre ? Qu'en est-il dans la réalité ?



BOURSE



AFRIQUE



ACTUALITÉS



IDÉES & DÉBATS



SPORT



Tourisme 2023 : **La Tunisie domine le classement des destinations moyen-courrier des tour-opérateurs français**

Le Syndicat des Entreprises du Tour Operating (SETO) -France- vient d'annoncer la forte reprise des voyages constatée depuis plus d'un an, avec un été 2023 aux très bonnes performances aussi bien en Chiffre d'affaires (CA) qu'en trafic.



Le "Trésor monétaire de Chemtou», préservée dans l'écrin du Musée National du Bardo

Dans une première depuis son ouverture officielle en 1888, le Musée National du Bardo abrite une des plus grandes découvertes de pièces anciennes de monnaie en or, nichée dans une nouvelle salle d'exposition baptisée «Le trésor de Chemtou».



Huile d'olive - campagne 2023-2024

Manœuvre des oléifacteurs et bonnes perspectives à l'exportation

A quelques semaines du démarrage, de la récolte des olives, les responsables du syndicat patronal des oléifacteurs, exploitants d'huileries, multiplient, en cette fin de saison estivale, les sorties dans les médias, pour annoncer, unilatéralement, à qui veut les entendre, que le prix du litre d'huile d'olive pourrait atteindre un niveau exorbitant.

Cette éventualité évoquée par

les oléifacteurs n'est pas encore partagée par les autres parties concernées par la question, en l'occurrence, l'administration (ministère de l'agriculture) et l'Union tunisienne de l'agriculture et de la pêche (UTAP).

Pour revenir aux oléifacteurs, en l'espace de quinze jours, deux responsables de leur chambre patronale ont annoncé des augmentations significatives du prix du litre de l'huile d'olive en vrac.

Pronostic des oléifacteurs

Intervenant, sur les ondes de la radio privée, Diwan FM, le vice-président de la chambre régionale des propriétaires de huileries de Sfax, Morsi Chaâbane, a annoncé qu'à la prochaine saison, le litre d'huile d'olive se vendra en vrac sur le marché tunisien à 25 dinars.

Le responsable patronal a justifié cette hypothèse par les prévisions pessimistes sur

la prochaine récolte (2023-2024) lesquelles prévoient une production au-dessous de la moyenne, soit 180 mille tonnes. Ces prévisions alarmistes ont, d'ores et déjà, provoqué une hausse de la demande tant du côté des consommateurs locaux que sur le marché international de l'huile d'olive.

Le litre d'huile d'olive est actuellement vendu sur le marché local -quand il est disponible bien évidemment- entre 20 et 25 dinars.

Le relayant, en septembre 2023, sur les ondes de la radio privée Express FM, le président de la chambre patronale des oléifacteurs, Mourad Ben Achour, a enfoncé le clou en déclarant que le litre d'huile d'olive en vrac vendu sur le marché local pourrait atteindre les trente dinars.

Pour argumenter cette tendance à la hausse des prix, les deux responsables ont tenu à minimiser le taux de consommation de l'huile d'olive sur le marché local. Il serait d'après Ben Achour de l'ordre de 10%, et ce, sans citer une référence crédible. Il prend ainsi le relais à l'ancien ministre de l'Agriculture Samir Bettaïeb quand il avait déclaré, gauchement, en 2017 « De toute façon l'huile d'olive n'est pas gravée dans les traditions culinaires du pays ». Une déclaration maladroite et gratuite qui avait suscité, à

l'époque, une vive polémique au sein de l'opinion publique. Les Tunisiens étant par tradition de grands consommateurs d'huile d'olive.

 **”L’huile d’olive tunisienne pourrait profiter de la baisse de production en Espagne et en Italie.”**

La priorité serait à l'impulsion des exportations

Le responsable syndical patronal a cependant souligné l'enjeu d'orienter la production vers l'exportation citant, à ce sujet, des chiffres gonflés à dessein et difficiles à vérifier.

Ainsi, d'après lui les exportations de ce produit du terroir représenteraient 90% de la production et rapporteraient annuellement 3 Milliards de dinars en devises.

Il devait évoquer, ensuite, quatre principales raisons qui pousseraient les officiels à donner la priorité à l'exportation plutôt qu'à la consommation locale.

La première serait le besoin urgent du pays en devises pour payer les importations incompressibles du pays (denrées alimentaires, énergie...).

La deuxième consiste en le fait que le prix de l'huile d'olive en Tunisie n'est pas administré et qu'il est toujours impacté directement par le cours mondial du produit. A titre indicatif, il a rappelé que, par l'effet de la surproduction enregistrée durant les années 2019 et 2020, le prix du litre d'huile d'olive variait entre 3 et 4 dinars.

La troisième a trait à la bonne qualité de l'huile d'olive tunisienne réputée pour être à hauteur de 70% biologique, ce qui lui donne un avantage majeur pour s'imposer à l'export.

La dernière raison porte sur l'intérêt qu'il y a pour le gouvernement à fructifier la décision qu'il avait prise en mai 2023 et à lui réunir toutes les conditions de succès. Cette décision, rappelons-le, autorise les exportateurs privés à exporter l'huile d'olive tunisienne en vrac dans le cadre du quota annuel accordé par l'Union européenne à la Tunisie.

 **”La conjoncture est favorable aux exportations d’huile d’olive tunisienne.”**

Par-delà ce plaidoyer pour les exportations, nous pensons que le principal objectif des oléifacteurs est de soutirer au gouvernement de substantielles aides financières devant les

aider à exporter, cette année, le maximum de leur production avec le maximum de gains.

Le prix du litre d'huile en vrac à 30 dinars est irréaliste selon l'UTAP

Interpellé sur ces hypothèses avancées par les oléifacteurs, Mohamed Nasraoui, secrétaire général de la fédération tunisienne des producteurs d'olive relevant de l'UTAP, a admis qu'au regard de la sécheresse extrême qu'a connue le pays, en 2023, il n'est pas exclu que le prix de l'huile d'olive en vrac connaisse une légère augmentation par rapport à la saison écoulée mais sans atteindre comme le proposent les oléifacteurs le niveau exorbitant de 30 dinars le litre. « C'est un prix qui n'est pas réaliste », selon lui.

Au rayon de l'administration, à signaler la séance de travail de coordination, tenue le 30 août 2023. Cette réunion, qui a groupé le ministre de l'Agriculture, des Ressources en eau et de la Pêche, Abdel Moneim Belati et le gouverneur de la Banque centrale, Marouane Abassi, a été consacrée au financement de la campagne oléicole 2023/2024.

La séance a examiné les mécanismes et les capacités disponibles pour soutenir la prochaine campagne oléicole et pour lui fournir les fonds

nécessaires. Cependant, elle n'a pas pris une décision définitive à ce sujet. Elle a chargé une équipe de travail spécialisée, comprenant les représentants des parties concernées pour identifier les besoins techniques et financiers requis pour le succès de cette campagne.

Conséquence : rien d'officiel n'est encore décidé quant au prix du litre d'huile d'olive en vrac. Il faut attendre les propositions de ce groupe de travail. « Wait and see » comme on dit.

 **”Les exportations d'huile d'olive tunisienne pourraient générer des recettes en devises importantes.”**

La conjoncture internationale est favorable aux exportations tunisiennes

Sur le plan international, la conjoncture est plutôt favorable aux exportations d'huile d'olive tunisienne. La forte baisse de production prévue chez les deux principaux concurrents européens de la Tunisie, l'Espagne et l'Italie constitue une opportunité pour booster les exportations tunisiennes.

Cette baisse a été générée, cette année, par le réchauffement climatique et la

sécheresse extrême qui a sévi, particulièrement, en Espagne.

D'après Olimerca, agence indépendante espagnole d'information oléicole, les expéditions d'huile d'olive à l'étranger devraient rester, durant la campagne 2023-2024, au niveau de 600.000 tonnes, soit 27% de moins que l'année dernière. Habituellement, l'Espagne assure 40% de l'offre mondiale.

Concernant l'Italie, il ressort d'une récente analyse faite par la Coldiretti, principal syndicat agricole italien, la production oléicole dans ce pays, notamment, dans la région des Pouilles qui abrite une des industries oléicoles les plus fructueuses d'Italie, est, toujours affectée, et ce, depuis 10 ans, par les ravages de la bactérie tueuse *Xylella fastidiosa*.

Il ressort de cette analyse que la bactérie tueuse a ravagé plus de 21 millions d'arbres.

Cela pour dire in fine que toutes les conditions sont réunies pour accroître les exportations d'huile d'olive tunisienne dont les recettes en devises jouent de plus en plus un rôle important dans la réduction du déficit commercial et le remboursement de la dette extérieure du pays.

A bon entendeur.

Abou SARRA



Tunisie

La loi sur le code des changes, renvoyée aux calendes grecques ?

Beaucoup de dossiers sont en suspens en Tunisie. Des ministères sans ministres, des gouvernorats sans gouverneurs, de grandes entreprises sans PDG et cela peut s'étaler sur des semaines, voire des mois. C'est à croire que le pays marche grâce à une bénédiction divine ﷻﷻﷻﷻ ﷻﷻﷻﷻ comme se plaisent à dire les Tunisiens. Il y a aussi des dizaines de projets de lois qui attendent leur adoption et leur approbation définitive par le Président de la République ou le Parlement. Nous ne savons plus ! Des lois bloquées dont une très importante, celle du code des Changes.

Le 4 janvier 2023, Marouene El Abbassi (Gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie - BCT) déclarait Lors d'une conférence de presse « Nous avons finalisé le projet sur la loi de change après concertations avec les ministres concernés. Le projet de loi a été soumis au gouvernement pour avis ».

Depuis, nous avons à maintes reprises entendu parler de la loi relative au code des changes lors des discours officiels ou de simples déclarations par les ministres économiques ou l'ex-Chef de Gouvernement Najla Bouden, mais sans plus.

Que de promesses faites aux

startuppers, aux entreprises, mais l'Etat tunisien semble sédaté dès qu'il s'agit de lois pouvant œuvrer pour une relance économique.

🔴🔴 «Le projet de loi sur le code des changes est bloqué depuis des mois, au grand dam des entreprises et des citoyens.»

Et la loi de Change, sensée œuvrer pour la performance de l'entreprise, le développement des startups et le retour de l'investissement a été renvoyée aux calendes grecques.

Alors que le monde fait un saut gigantesque vers le futur grâce à l'intelligence artificielle, la fintech et la nanotechnologie, la Tunisie fait le saut à l'envers orientant son regard vers une économie archaïque. Une économie de subsistance plutôt que de prospérité adossée à une vision populiste presque immorale. Inaction et amateurisme caractérisent aujourd'hui les politiques économiques du pays.

La question est : même si la convertibilité du dinar n'est plus d'actualité dans une non-économie, n'est-il pas temps de faciliter la vie des entreprises et de citoyens en souffrance à cause d'une loi qui date d'il y a 47 ans ?

«La Tunisie fait le saut à l'envers en matière de réglementation des changes, en conservant une loi archaïque de 1976.»

Le premier texte de loi réglementant le change a été promulgué en 1976. Comment depuis on a géré l'évolution du système financier national et international ? Par petites touches, spécialité d'une Tunisie qui n'a jamais vu grand ! Il y a eu donc des décrets édictés pour les petites modifications et des avis de change pour le reste.

Pourtant en 2008/2009, la question de la convertibilité du dinar a été posée avec acuité sur la scène publique. A l'époque, il y avait une véritable réflexion économique de moyen et de longs termes malgré toutes les tares du système Ben Ali.

La question ne se posant plus aujourd'hui face à la dégringolade économique du pays, on attend du nouveau code des changes plus de souplesse par rapport à la détention légale des devises et aussi un cadre réglementaire pour faciliter l'usage des nouvelles technologies dans les transactions financières et bancaires telles l'utilisation des cartes électroniques, les QR codes, la cryptomonnaies, les comptes offshore et ainsi de suite.

C'est quand même une aberration d'exiger d'un résident qui a des parents à l'étranger ou qui de temps en temps assure mission pour le compte d'organismes ou de clients étrangers de rapatrier les devises sous peine d'être sanctionné, alors qu'il peut avoir un compte sur place.

Ce compte lui permet de répondre à ses besoins lors de ses déplacements internationaux sans pomper sur les réserves nationales en devises. Ceci sans parler des familles dont les enfants étudient à l'étranger et qui n'ont droit qu'à 3000 DT par

mois soit moins de 900 euros. Qui peut subsister avec un montant aussi modique dans une ville européenne ?

«Le nouveau code des changes est une nécessité pour la Tunisie, si elle veut relancer son économie.»

Aujourd'hui, ceux qui ont des contrats d'expertise avec l'étranger sont obligés de rapatrier tous leurs honoraires, ceux qui ont des enfants travaillant à l'international et qui veulent ouvrir des comptes à leurs parents pour qu'ils puissent se soigner, faire du shopping ou du tourisme, ne peuvent pas le faire parce que ces derniers risquent de se faire confisquer leurs cartes bancaires internationales à l'aéroport Tunis Carthage !

En revanche, ceux qui vivaient à l'étranger, dissidents politiques ou expatriés économiques ont eu droit à un traitement de faveur après leur retour définitif au pays (décret-loi n° 98-2011 du 24 octobre 2011). Ils ont pu garder leurs comptes et leurs biens financiers là où ils résidaient. Pourquoi ? La mesure a-t-elle été une mesure sur mesure ?

Les conditions mêmes qui autorisent un Tunisien plutôt qu'un autre à disposer d'un compte en

devises ne garantissent pas la meilleure transparence quant à la préservation des ressources en devises du pays. Nombreux sont les affairistes qui constituent des entreprises offshores et travaillent pour l'essentiel de leur activité en onshore pour ne pas avoir à subir le dictat de la loi sur le change en Tunisie ou la massue du fisc tunisien.

La loi sur le nouveau code des changes si promulguée, devait permettre un développement considérable du nombre de startups en Tunisie. Les startupper ayant demandé plus de souplesse pour être présents,

actifs et efficaces à l'international et pour, si besoin est, rémunérer les compétences internationales, desquelles ils peuvent avoir besoin, en devises.

«Le code des changes pénalise les entreprises et les citoyens en leur imposant des restrictions inutiles.»

Nul ne doute de l'importance du régime de change pour la croissance économique. Pour ce, il faut que les politiques économiques soient ambitieuses,

que les plans de développement sur le moyen et long terme soient clairvoyants et intelligents, que le secteur financier soit solide et bien développé et qu'il y ait une réelle volonté politique de changer les lois désuètes et inadaptées à l'ère du temps.

Il est malheureux de constater qu'aucune de ces conditions n'est réunie pour l'instant en Tunisie.

*Et pourtant, ça marche, (sic) !
Mais jusqu'à quand ?*

Amel Belhadj Ali





Tunisie

« Nous nous endettons très cher sur le court terme pour couvrir des échéances de dettes sur le long terme », s'indigne Ezzedine Saidane

Plus de la moitié des pays en développement à faible revenu sont en situation de surendettement ou présentent un risque élevé de surendettement, et

environ un cinquième des pays émergents ont émis des obligations souveraines qui s'échangent à des prix fortement décotés, peut-on lire sur le blog du FMI*.

La Tunisie ne fait pas exception quoique de nombreux experts mettent en avant la capacité du pays à honorer ses engagements financiers internationaux arguant, à chaque fois que l'occasion

se présente, qu'à ce jour, près de 83% de la dette extérieure tunisienne ont été remboursés.

Déclarations qui suscitent l'indignation de Ezzeddine Saidane, expert financier. « Je suis choqué et peiné par les déclarations d'experts prétendant que les réserves du pays en devises sont satisfaisantes et que les délais pour le paiement de la dette nationale pour les trois prochaines années (2024/2025/2026) seront respectés. Je défie quiconque de faire des prévisions valables sur les trois prochains mois ».

«La Tunisie est dans une situation d'endettement critique, et les réformes structurelles indispensables sont encore loin d'être mises en œuvre.»

Il est trop facile de prétendre que les stratégies adoptées à ce jour ont permis de réduire les déficits budgétaires et de la balance commerciale, mais la question persistante est comment et par quels moyens. L'Etat n'a tout de même pas fait des tours de magie en l'absence d'une reprise économique réelle.

Les victimes de la réduction sont les biens d'équipement, les matières premières, les produits

semi-finis et les produits de consommation subventionnés (Céréales, sucre, Café, huile végétale...). « La réalité est que l'économie va mal, pour preuve les chiffres de l'INS : une croissance de 0,6% en glissement annuel. Pour le deuxième trimestre 2023, il s'agit plutôt de -1,3% par rapport à 2022 ».

Les réserves en devises correspondant à 117 jours d'importation ne reflètent pas la réalité estime M. Saidane parce qu'on déduit du montant « officiel » tous les impayés des entreprises publiques vis-à-vis de leurs fournisseurs étrangers. La pharmacie centrale, à elle seule, doit honorer des factures de l'ordre de 1 milliard de dinars pour l'acquisition de médicaments auprès de laboratoires étrangers. L'année dernière, on parlait de seulement 700 millions de dinars et nombreux ont été les laboratoires internationaux qui ont quitté le pays parce que non payés. Même chose pour l'Office des Céréales, la STIR, l'ETAP et d'autres.

La Tunisie n'a pas réussi à briser le cercle vicieux de l'endettement qu'il soit national ou international, c'est un fait !« L'Etat contracte des prêts en devises qui appartiennent aux dépositaires non-résidents. A quel titre ? Le dernier en date (Ils sont 3) s'élève à 450 millions d'euros qu'il vend à la BCT contre des dinars ».

Le choix de solutions de facilité devenues la règle. S'endetter à gauche et à droite pour pouvoir satisfaire aux besoins vitaux du pays mais jusqu'à quand ?

« Est-il normal que l'Etat contracte un prêt de l'Afreximbank à un taux d'intérêt de 10,28% sur 3 ans pour rembourser l'échéance d'un crédit pris à 3% sur 20 ans. Nous sommes aujourd'hui en train de nous endetter à outrance très cher sur le court terme pour couvrir des dettes pas chères sur le long terme. C'est ce qui s'appelle la fuite en avant ! Et puis il est quand même surprenant de considérer comme un événement majeur que l'Etat s'acquitte de ses dettes ».

«La croissance économique atone de la Tunisie aggrave la situation de l'endettement, qui devient insupportable.»

A une croissance économique atone, on répond par un endettement outrancier !

En fait, en l'absence de croissance économique, d'investissements, de création de richesses, que la Tunisie continue à honorer ses engagements relèverait du miracle. Les acrobaties de l'Etat pour ne pas perdre la face sont couronnées de succès à ce jour

mais pour combien de temps encore ?

Dans un entretien accordé au journal La Presse, Ridha Gouia, professeur en économie mettait en garde contre un endettement à outrance sans aucune croissance économique : « Le niveau de la dette d'un pays est comparé au niveau de son PIB (c'est-à-dire avec le volume de la création de la richesse nationale). Ceci, en dépit des critiques de cet indicateur par quelques analystes financiers. Ce niveau peut fluctuer d'une année à l'autre, mais ce qui est grave, c'est quand ce niveau continue à croître durablement suivant une trajectoire ascendante inhibant les moyens d'accroître l'investissement dans le pays et freinant la création des richesses. Malheureusement, la Tunisie s'est plongée ces dernières années dans un endettement global à deux vitesses : le premier à long terme qui représente près de 75% du stock total de la dette, le second à court terme qui représente, désormais environ 25% du total. Autrement dit, la Tunisie est tombée dans la spirale de l'endettement ».

 **«L'État tunisien s'endette à outrance pour combler ses déficits budgétaire et commercial, mais cela ne fait qu'aggraver la situation.»**

Continuer sur ce rythme pourrait sauver la donne à court terme mais, une fois tous les recours épuisés, comment le pays pourrait continuer à honorer ses dettes et combler des déficits budgétaire et commercial devenus structurels ?

Pourquoi le mot réformes effraye autant les décideurs politiques du pays ? Faire reculer indéfiniment la réalisation des réformes structurelles indispensables pour la Tunisie en prenant pour prétexte les risques de troubles sociaux ne servira qu'à renvoyer la balle à ceux qui viendront après ! Une attitude qui reflète l'incapacité des uns et des autres à agir en acteurs responsables, audacieux et courageux car plus on attend, plus le poids des réformes sera lourd à porter et le coût élevé pour un peuple épuisé par une transition politique et économique qui s'éternise.

« L'économie tunisienne demeure sous pression. Il est urgent de réformer pour améliorer l'environnement économique et renforcer la concurrence. Les plans du gouvernement visant à diminuer les subventions à l'énergie constituent un pas dans la bonne direction ; il est par ailleurs vital de les mettre en œuvre rapidement et d'adopter des politiques complémentaires propres à assurer les conditions d'une reprise durable », déclarait

Alexandre Arrobbio, Directeur Pays de la Banque mondiale au mois de mars dernier !

Ces derniers jours, les cours du pétrole flambent de nouveau. Le prix du baril de pétrole se rapproche désormais de la barre des 100 dollars. Pour la première fois depuis l'été 2022, les cours du pétrole brut américain ont dépassé par moments la marque des 95 dollars. Un indicateur qui sera pris en compte lors de l'établissement de la loi des Finances 2024 sachant que la balance commerciale énergétique de la Tunisie est dramatiquement déficitaire. Au mois de septembre, les importations des produits énergétiques ont connu une augmentation de 17,7% expliquée essentiellement par les achats de gaz algérien et de gazoil russe, selon l'INS.

Pour répondre à ses besoins en matières premières et en produits de première nécessité, la Tunisie recourt à l'endettement. Face à la difficulté de lever des fonds sur le marché international, l'Etat épuise institutions bancaires et financières en contractant des prêts « imposés » à ses conditions !

Tout cela parce que l'Etat tunisien préfère s'endetter plutôt que réformer.

Amel Belhadj Ali



« Le rôle des banques ne consiste pas à pallier le déficit budgétaire de l'État » estime Ezzeddine Saidane

La cabale contre les banques tunisiennes n'en finit pas. Elles sont accusées de tous les maux. A tort ou à juste titre ? Qu'en est-il dans la réalité ? Dans l'entretien ci-après, Ezzeddine Saidane, expert financier, nous parle de confusions dans l'appréciation du rôle et de la mission des banques dans un contexte socioéconomique fragile et un climat d'affaires délétère.

Comment décririez-vous la situation vécue aujourd'hui par les banques ? Une image ternie, d'institutions accusées

de malversations sous prétexte qu'elles ont accordé des prêts sur la base d'une garantie personnelle ?

C'est une terrible confusion dans l'interprétation de certaines opérations bancaires tout à fait régulières et légales. Le fait d'accorder un prêt bancaire sur la base d'une garantie personnelle ne constitue pas un crime. C'est une aberration que de le considérer ainsi ! Il y a, d'ailleurs une étude qui a démontré que les crédits donnés sans garanties ont une meilleure performance en termes de taux

de remboursement par rapport aux crédits accordés avec garanties.

Quelles en sont les raisons ?

Lorsqu'on accorde un crédit sans garanties, on évalue le risque dans ses moindres détails et on base la décision sur la qualité du projet et les prévisions du cash-flow, pas sur le filet de sécurité fictif que peuvent être les garanties.

Lorsqu'on accorde des prêts sur la base de garanties réelles, on ne s'attarde pas sur la qualité

du risque ou la pertinence du projet. Un prêt non remboursé avec garantie coûte plus cher à la banque. Imaginez, en cas de non-remboursement, les délais avant que la justice rende son verdict et que le jugement soit exécuté. Cela peut prendre des années, un minimum de 5 ans.

Donc c'est la qualité du risque et l'étude de la qualité du risque qui sont déterminantes. Un credit-man dans une banque est quelqu'un capable d'étudier le risque et non une personne qui exige automatiquement des garanties.

A relever aussi, que la BCT reçoit des rapports hebdomadaires des banques, des rapports décennaires ainsi que des rapports mensuels, trimestriels, semestriels et annuels. Elle tient deux réunions annuelles avec chacune des banques pour examiner les dossiers des crédits et décider du niveau de provisionnement nécessaire et fait le point sur les créances douteuses.

🔴🔴 **«Les banques ne devraient pas être accusées de malversations pour avoir accordé des prêts avec garanties personnelles, c'est une confusion regrettable**

La BCT serait d'après vous la responsable des créances accrochées des banques publiques ?

Je ne porte aucune accusation, je pose juste la question suivante : la banque centrale a-t-elle joué son rôle dans l'inspection et le contrôle des banques pour éviter tout débordement ?

🔴🔴 **Le risque systémique en Tunisie est lié aux banques publiques, malgré leur importance, elles devraient avoir plus de liberté d'action**

Vous considérez qu'il y a eu des débordements ? Du laxisme ?

C'est l'évidence même ! Le niveau déclaré des créances douteuses ou accrochées dans notre pays est de l'ordre de 15%. Les places financières performantes ne dépassent pas les 2%. D'autres places sont à 4%. A Tunis même, il y a deux institutions financières qui n'ont pas dépassé les 4% pour que l'on sache que c'est possible. Au Maroc, la moyenne nationale est de 3%. Si certaines banques publiques n'ont pas respecté les ratios en matière de créances douteuses, pourquoi la BCT n'a pas mis le holà ?

Les banques publiques sont celles qui souffrent le plus des créances accrochées, peut-être parce qu'elles assument la responsabilité de financer des institutions publiques qui souffrent de difficultés structurelles...

Pourquoi avons-nous encore des banques publiques ?

Certains disent que c'est pour éviter tout risque systémique sur le système financier national

C'est faux ! S'il y a risque systémique en Tunisie, ce sont les banques publiques qui en seraient l'origine. La recapitalisation de la STB, à titre d'exemple, a coûté près d'1 milliard de dinars à l'Etat, cela lui a-t-il permis de remonter réellement la pente ?

Le fait de subir le dictat d'une législation administrative alors qu'elles évoluent dans un environnement hautement compétitif, n'est-il pas un handicap pour les banques publiques ?

Dans ce cas, pourquoi les garder publiques ? Quel est l'intérêt d'avoir une banque qui appartient à l'Etat sachant que ce statut la met dans une situation délicate où il est juge et partie ? Est-ce que les directives de la BCT s'appliquent différemment selon que la banque est publique ou privée ? L'Etat n'a pas besoin

de banques pour appliquer ses politiques.

L'État doit veiller à la mise en place d'un cadre réglementaire performant pour la réalisation de ses politiques. Certains prétendent que les banques publiques sont les bras financiers de l'État, c'est faux, voyez le cas de la TFB (Tunisian Foreign Bank), elle a englouti 5 fois son capital et a été 4 fois recapitalisée. Les banques publiques ont besoin de liberté d'action pour être plus performantes, l'État ne le leur permet pas !

Les attaques contre les banques sont néfastes, ce dont nous avons besoin, ce sont des réformes du système bancaire

C'est ce qui rend leur exercice plus difficile que les autres banques. Pire, elles sont victimes d'attaques de la part de tout le monde à tort ? A raison ?

Les attaques à l'encontre des banques sont néfastes. Les banques ont besoins d'images de marques étincelantes. Nous n'avons pas besoins de cabales contre elles, nous avons besoins de réformes du système bancaire. Nous sommes arrivés à un moment où nous avons sévèrement touché aux équilibres des

banques et nous leur demandons de faire plus d'efforts. Ceci alors qu'aujourd'hui, leurs équilibres financiers sont menacés.

Les banques ont, en moyenne, prêté 20% sous forme de BTA et de BTC, en crédit direct à l'État, sans oublier les devises. Il faut ajouter un autre 20% accordé aux entreprises publiques. Rien que par la BNA, l'Office des Céréales a reçu plus de 5 milliards de dinars en prêts. Quand j'ai 40% de mon portefeuille logé chez un seul client même si ce client est l'État, je suis menacé !

Dans le même temps, on amasse des dossiers sur des gestions douteuses, devons-nous, nous attendre à un article de loi 96 dédié aux banques ? Le risque est là et les répercussions sur leur gestion peuvent être désastreuses !

Rappelez-vous, le président de la République n'a pas cité que les banques publiques, il a aussi fait allusion aux banques privées considérant les crédits qu'elles accordent comme appartenant à l'État ce qui est archifaux et part d'une posture qui dit qu'un crédit sans garantie constitue un crime, ce qui n'est pas, bien entendu, le cas.

Devons-nous aussi considérer tout arrangement avec un client comme un crime ?

Que voulez-vous dire ?

Prenons l'exemple d'une banque qui veut récupérer 100 000 dinars d'un client. Elle a déposé une plainte auprès des tribunaux et a épuisé tous les recours sans succès. Ce client se présente et lui propose un arrangement qui consiste à rembourser 70.000 dinars pour clôturer le dossier. Dans ce genre de cas, la banque a tout intérêt à accepter cette proposition.

Ceci ne constitue pas un crime, ces pratiques existent dans le monde entier. Finalement, le plus important, ce sont les résultats de la banque, qu'il s'agisse de créances accrochées, de fonds collectés, de gestion de la trésorerie, de dividendes, en fait des états financiers qui prouvent sa solidité.

Autre chose, les banques ne gèrent pas l'argent de l'État mais plutôt celui des dépositaires et à ce titre, elles doivent être attentives parce que garantes du bon usage de leurs dépôts. Il y a un rapport de confiance impérieux entre une banque et un client. Le rôle des banques ne consiste pas à pallier le déficit budgétaire de l'État, ceci n'existe nulle part au monde !

Entretien conduit par Amel Belhadj Ali



« L'indépendance de la BCT consiste à ne pas s'allier à l'exécutif lorsqu'il dérape »

Les années 90 ont été marquées par un nouveau modèle de gouvernance sacrant l'indépendance des banques centrales par rapport au pouvoir politique. Cette orientation s'appuie sur l'idée que les banques centrales ayant pour mission la préservation des équilibres monétaires pourraient suivre des politiques plus efficaces pour la stabilité des prix.

En Tunisie, le parlement tunisien a adopté, en 2016, une loi accordant l'autonomie à la BCT. Une autonomie qui dérange et qui en fait aujourd'hui la victime de campagnes appelant à y mettre fin !

Pour l'expert financier Ezzeddine Saidane, il ne faut pas parler d'autonomie mais plutôt d'indépendance. « J'estime que l'indépendance de la banque centrale est un acquis sur lequel

il ne faut pas revenir. Est-ce que la banque centrale est autonome par rapport à l'Etat ou au pouvoir exécutif ? Elle ne doit pas être indépendante par rapport à l'Etat, mais plutôt par rapport à l'exécutif »

La BCT ne s'est pas affranchie de sa dépendance au pouvoir exécutif estime M. Saidane, en rappelant que lors de la visite inopinée du président de la République à la Banque, Nadia



Tunisair

Depuis le début de l'année 2023, la compagnie aérienne Tunisair a assuré le transport d'environ 1 million et 700 mille passagers, ce qui représente une augmentation d'environ 19,5% par rapport aux données de la même période de l'année dernière.

Intervenant mercredi lors d'une audition de la commission du tourisme relevant de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP), le PDG de Tunisair, Khaled Chilli a relevé que le transporteur national a programmé près de 14 mille 283 voyages qui permettront d'assurer environ 2 millions et 244 mille sièges, soit une augmentation d'environ 330 mille sièges (+ 17 % par rapport à 2022).

En plus, précise encore Chilli, la compagnie aérienne qui à de faibles moyens financiers, est appelée à rajeunir sa flotte d'avions dont le cout d'achat ou de maintenance est en perpétuelle hausse. Il convient de rappeler que la compagnie aérienne nationale a reçu le 25 août 2023, le dernier avion qui fait partie d'un programme de développement de la flotte par le biais d'un contrat de location de 5 avions.

Gamha, vice-présidente l'a informé que la BCT travaillait de concert avec le ministère des Finances sur le déficit budgétaire. « Est-ce le rôle de la banque centrale ? La BCT n'a pas usé de son indépendance pour arrêter les débordements des finances publiques. Elle n'a pas usé des prérogatives fixées par la loi de 2016, située au-dessus des gouvernements, qui donne à la banque centrale, le rôle de conseiller financier de l'Etat et ne la charge pas d'être le sauveur de l'exécutif lorsqu'il suit des politiques inefficaces ou prend de mauvaises décisions ».

Pour d'autres comme Christophe Blot, expert en Macroéconomie monétaire et financière et auteur d'une étude sur l'indépendance des banques centrales : « La gouvernance des banques centrales doit évoluer si le mandat qui leur est confié est élargi et si les interactions entre les instruments monétaire, budgétaire et prudentiel sont accrues. Le degré d'indépendance des banques centrales pourrait être atténué soit par une responsabilité plus grande et un contrôle démocratique plus étroit des banques centrales, soit par une coordination plus forte entre les institutions, ce qui plaide pour une implication du gouvernement dans le processus de prise de décision »

Cela ne veut nullement dire que

la banque centrale doit financer le budget de l'Etat, insiste M. Saidane : « Rappelez-vous l'exigence de la BCT en 2020, d'une autorisation exceptionnelle de l'ARP pour financer le déficit budgétaire, parce que les lois en vigueur lui interdisaient le financement direct du budget de l'Etat ? A l'époque, **la LFC 2020 avait autorisé la BCT à octroyer des facilités à la trésorerie générale de l'Etat, dans la limite de 2,81 Mds TND.** Autrement dit : quelle est la différence entre donner un crédit direct à l'état et racheter les bons de trésor souscrits par les banques à la demande de la banque centrale ? ».

Pour Ezzeddine Saidane, la BCT aurait dû opposer un niet définitif à la requête du gouvernement. « La banque centrale doit dire non lorsque le gouvernement dérape. Comment pouvons-nous accepter que le budget de l'Etat de 2023 augmente de 22% par rapport à 2022 en mettant un objectif de croissance 1,8% qui ne couvre même pas les dépenses publiques ? »

Tout le monde est conscient, explique Ezzeddine Saidane, de la modestie de la capacité du système bancaire dont le financement ne peut pas dépasser les 2 à 3 milliards de dinars par an. Aujourd'hui, il est à 10 milliards par an. Qui en est responsable ?



Tunisie

La transition énergétique est entravée par l'instabilité politique et l'inertie du secteur

Le président de l'Association Tunisienne des professionnels de l'Energie, " Tunisia Energy Society " (TENS), Hichem Mansour plaide en faveur de la création d'une autorité indépendante de régulation de l'énergie afin de garantir une stabilité dans le secteur. Elle permettra, selon lui, de rompre avec le modèle de gouvernance " archaïque " actuel et d'instaurer plus de transparence.

Dans un entretien accordé à l'agence TAP, Mansour analyse les principaux défis auxquels fait face le secteur

et les facteurs entravant la transition énergétique. Membre fondateur de TENS et ingénieur en électromécanique diplômé de l'Ecole Nationale des Ingénieurs de Tunis (ENIT), Mansour souligne l'impératif de miser sur les projets inscrits sous le régime de concessions afin d'accélérer la transition vers les énergies renouvelables.

Il estime cependant, qu'un mix électrique 100% renouvelable " n'est pas encore réaliste ", appelant, à cet égard, à considérer les hydrocarbures

non conventionnels à l'instar du gaz de schiste comme une solution pouvant réduire le déficit énergétique actuel.

Quel état des lieux dressez-vous du secteur énergétique en Tunisie?

Hichem Mansour : En Tunisie, le système énergétique dépend à plus de 95% du gaz qui provient principalement de l'Algérie. Les réserves nationales d'hydrocarbures sont en train de s'épuiser, ce qui est tout à fait normal après plusieurs années d'exploitation. Aujourd'hui, il faut renouveler ces réserves en vue



d'instaurer davantage de transparence dans le secteur et de rompre avec le modèle actuel de gouvernance qui reste archaïque

La Société Tunisienne d'Electricité et du Gaz (STEG) et l'Entreprise Tunisienne d'Activités Pétrolières (ETAP) ne peuvent plus continuer à endosser le rôle d'opérateurs et de régulateurs. C'est une situation de conflit d'intérêts.

de réduire le déficit énergétique.

Depuis 2010, la production nationale d'hydrocarbures a commencé à décliner pour diverses raisons dont essentiellement les problèmes sociaux.

L'instabilité politique a été également très nocive pour l'ensemble du secteur énergétique.

Le ministère de l'Energie a subi des changements majeurs durant la dernière décennie dans la mesure où il a été créé et dissous plus d'une fois, sans oublier que ce portefeuille ministériel demeure à ce jour vacant.

Or, c'est ce qu'il y a de pire pour l'énergie, un secteur qui nécessite une stabilité au niveau de la gouvernance, afin que les gouvernants puissent mettre en place des stratégies à long terme et prendre des décisions.

L'administration tunisienne regorge de compétences qui sont capables de développer ce secteur mais le manque de maturité politique fait que ces personnes travaillent aujourd'hui dans des conditions difficiles.

Que préconisez-vous pour résoudre cette problématique ?

Notre association a toujours appelé à la nécessité de mettre en place une autorité indépendante de régulation du secteur de l'énergie, comme c'est le cas dans la plupart des pays du monde et de la région comme l'Algérie ou encore l'Egypte.

Travaillant en étroite collaboration avec l'autorité de tutelle, cette structure offrira une stabilité au secteur. Ainsi, les changements gouvernementaux n'auront pas d'incidence sur ses activités.

Cette autorité permettra

A titre d'exemple, la STEG assume à la fois le rôle de gestionnaire du réseau électrique et celui de producteur d'électricité. Or, lorsqu'un producteur privé souhaite raccorder sa station de production d'énergie au réseau électrique, il est perçu par la STEG comme un concurrent.

Par conséquent, il importe aujourd'hui de répartir les tâches liées à la production, le transport et la distribution pour éviter cette situation. D'où l'impératif de créer cette autorité de régulation.

La Tunisie accuse aujourd'hui un retard en matière d'énergies renouvelables. Quels sont les facteurs entravant la transition énergétique ?

La Tunisie est dotée de stratégies très ambitieuses et d'une batterie de lois en matière d'énergies renouvelables. Cependant, les choses peinent à bouger sur le terrain. Encore une fois,

l'instabilité politique a entraîné une lenteur administrative.

La Tunisie a reçu, par le passé, plusieurs offres de compagnies souhaitant réaliser des projets de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables mais la procédure de signature des contrats a pris deux ans. Dès lors, les compagnies qui ont fait ces offres ne désiraient plus lancer ces projets car les prix avaient augmenté en deux ans.

En ce qui concerne les projets d'autoproduction, les autorisations sont données par centaines mais seulement 20% des projets autorisés sont réalisés sur le terrain, et ce, en raison de problèmes liés notamment au raccordement et à la tarification.

Outre l'instabilité politique, il y a eu à un certain moment une résistance syndicale, comme cela a été le cas lors de l'entrée en exploitation des deux centrales photovoltaïques de Tozeur. Ces stations, qui étaient prêtes à entrer en service, ont mis presque trois ans pour être branchées au réseau de la STEG car le syndicat de cette société y était opposé.

Conjuguée à un manque de leadership, cette résistance au changement a causé du tort à la transition énergétique et entraîné de lourdes pertes financières. Cela a aussi, donné un mauvais

signal aux investisseurs.

En 2022, la Tunisie a revu à la hausse son ambition de porter la part des énergies renouvelables dans la production d'électricité à 35% au lieu de 30% en 2030. Pensez-vous qu'il est encore possible de réaliser cet objectif ?

Cet objectif ne sera pas réalisable si on va continuer avec le même rythme. La part des énergies renouvelables dans le mix électrique n'est que de 3% aujourd'hui alors qu'elle devrait être de l'ordre de 15% à 20%.

Pour accélérer la transition énergétique en Tunisie, nous devons miser sur les projets inscrits sous le régime de concessions, c'est-à-dire les méga-projets.

Le régime de concessions concerne tous les projets de production d'électricité à partir des ressources renouvelables destinées à la satisfaction de la consommation locale dont la puissance électrique installée dépasse 10 MW pour les centrales solaires photovoltaïques et 30 MW pour les centrales éoliennes. Nous devons réaliser d'ici 2030 et 2035, des méga-projets de 500 MW qui contribueront à atteindre les objectifs affichés à l'horizon de l'année 2035 (soit une part de 35% équivalente

à 4800 MW), ce qui nous permettra d'économiser près de 450 millions de dollars d'achat de gaz algérien par an.

Pour cela, il faut encourager le secteur privé et mettre à jour le réseau de distribution de la STEG qui est très performante en matière de gestion du réseau électrique. Toutefois, ce dernier n'est pas encore adapté à des stations dotées d'une très grande capacité.

Un mix électrique 100 % renouvelable est-il possible ?

La plupart des participants à la conférence " Ifriqiya Energy Hub " (tenue du 18 au 20 septembre 2023 à Tunis), ont été unanimes à souligner qu'il n'est pas réaliste de remplacer entièrement le système énergétique actuel par les énergies renouvelables, dans les vingt ans à venir.

Ces énergies ne sont pas encore matures pour remplacer les hydrocarbures parce que l'énergie solaire est beaucoup moins disponible durant l'hiver. L'énergie éolienne a besoin, quant à elle, du vent pour générer de l'électricité.

Par conséquent, nous ne pouvons pas compter à 100% sur cette énergie intermittente, d'autant que la Tunisie ne dispose pas encore de moyens de stockage qui nous permettent de compter

uniquement sur ce type d'énergie. Certes, la part des énergies renouvelables va augmenter dans le monde entier dans les 30 prochaines années mais les hydrocarbures ne vont pas disparaître.

Certains pays européens, qui ont annoncé qu'ils allaient migrer vers un mix 100% renouvelable, ont rebasculé aujourd'hui vers le charbon afin de répondre à leurs besoins énergétiques, suite à la guerre en Ukraine.

Peut-on aujourd'hui considérer le gaz de schiste, un hydrocarbure non conventionnel, comme solution pouvant réduire le déficit énergétique du pays ?

Avec le déficit énergétique dont nous souffrons actuellement, nous n'avons pas le luxe de compter seulement sur les énergies vertes. Nous devons nous appuyer sur nos propres ressources conventionnelles et non conventionnelles, comme notre voisin algérien. Cela doit se faire tout en tenant compte de l'aspect environnemental.

En effet, les autorités algériennes ont annoncé que leurs réserves en gaz sont en train de s'épuiser et qu'il fallait basculer vers le gaz de schiste et réviser le système fiscal afin d'attirer des investissements privés dans ce secteur.

Nous devons prendre leur exemple et se débarrasser des considérations dogmatiques qui nous paralysent. Il y a des années, une polémique s'est déclenchée au sujet des répercussions environnementales de l'exploitation du gaz de schiste en Tunisie. Ce sont les pays du nord qui étaient à l'origine de cette polémique car ils prônaient les énergies vertes comme seule alternative.

Or, il convient de noter que certains de ces pays qui achetaient leur gaz auprès de la Russie avant la guerre n'ont pas hésité une seconde à retourner au charbon afin de garantir leur sécurité énergétique, lequel est une énergie fossile dix fois polluante que le gaz de schiste.

Il est donc important d'adopter une approche pragmatique et puiser dans nos propres réserves, d'autant que la Tunisie dispose d'un potentiel en matière de gaz de schiste qu'il faut exploiter, tout ayant recours à des technologies pour préserver l'environnement et l'eau.

Il est, aussi, indispensable de réviser le code actuel des hydrocarbures de manière à promouvoir l'investissement, instaurer plus de transparence dans le secteur et accorder plus d'attention à la question environnementale.



AUDIENCE WMC PORTAIL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)

w/m/c

HORS-SÉRIE

Tunisiens

Résidents à l'Étranger





La Banque mondiale révisé à la baisse ses prévisions de croissance économique pour la Tunisie

La Banque mondiale (BM) a revu à la baisse ses prévisions de croissance économique pour la Tunisie, à 1,2% en 2023,

contre 2,3%, au mois de juin 2023 (prévisions anticipées), évoquant des perspectives "très incertaines".

Dans son rapport intitulé "Trouver le juste équilibre : Emplois et salaires en temps de crise dans la région Moyen-Orient et



Afrique du Nord " publié, jeudi, la BM a indiqué que l'économie tunisienne semble ralentir "de manière significative" par rapport à la tendance de 2021 et 2022. Selon l'institution financière internationale, cela reflète "les conditions difficiles liées à la sécheresse particulièrement pour le secteur agricole, aux incertitudes entourant le financement de la dette et la faible dynamique des réformes structurelles".

En l'absence d'un accord de financement avec le Fonds Monétaire International (FMI) et de financements extérieurs, conjuguée à une conjoncture mondiale incertaine, les finances publiques et le compte extérieur de la Tunisie resteront "précaires", estime encore la BM.

Toutefois, le déficit budgétaire devrait diminuer à 5,6% du PIB en 2023, contre 6,6 % du PIB en 2022. Cela s'explique principalement, par la baisse des subventions énergétiques, une masse salariale inférieure en termes réels, et une augmentation des recettes fiscales, d'après elle. Les besoins bruts de financement devraient encore augmenter à 16% du PIB en 2023, contre 12,6% en 2022, en raison d'un amortissement important de la dette extérieure. Le déficit du compte courant devrait baisser à

4% du PIB en 2023, (contre 8,6% en 2022), grâce au tourisme et aux termes de l'échange.

A défaut de réformes, les projections de croissance seraient encore plus basses

Si la Tunisie parvient à surmonter la sécheresse et les difficultés relatives aux financements extérieurs, elle devrait enregistrer une croissance de 3% en en 2024 et 2025. Cependant, la Banque Mondiale (BM) prévient que les prévisions de croissance pour 2023-2024, restent soumises à d'importants risques de détérioration.

En effet, ces projections de croissance seraient encore " plus basses ", si la Tunisie ne mettait pas en œuvre des mesures budgétaires et fiscales " décisives".

Ces réformes concernent principalement, la réduction des subventions tout en les maintenant pour les catégories vulnérables, l'équité fiscale et la restructuration des entreprises publiques. A défaut de réformes, il serait " difficile " de mobiliser des financements en devises étrangères, ce qui pourrait impacter l'économie tunisienne et l'emploi.

Réserves de change

La Banque centrale de Tunisie (BCT) a révélé vendredi sur son site, que les avoirs nets en devises étrangères en monnaie locale élèvent à environ 26,9 milliards de dinars et ont permis de couvrir 120 jours d'importations du pays au cours de la première semaine d'octobre 2023.

Les réserves de change de la Tunisie au cours de la même période de l'année dernière ont été estimées à 23,5 milliards de dinars, couvrant environ 113 jours d'importations.

Au 6 octobre 2023, le taux de change de l'euro contre le dinar a été d'environ 3,348 dinars et le taux de change du dollar contre le dinar a atteint un niveau de 3,183 dinars.



Comment bénéficier de la ligne de crédit BIRD 2023 pour les PME ?

Une ligne de crédit d'un montant total de EUR115,6 millions, destinée au financement du projet d'Appui à la Relance Economique des Petites et Moyennes Entreprises (PME), est accordée au Gouvernement tunisien dans le cadre de l'Accord de prêt conclu le 10 février 2023 entre la République Tunisienne et la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD).

Cette ligne de crédit est destinée à financer les composantes suivantes :

- **Composante 1** : La consolidation des crédits en cours des PME viables sur des échéances à plus long terme à hauteur de EUR 23,7 millions ;

- **Composante 2** : L'octroi de nouveaux crédits à long terme aux PME viables pour financer principalement les investissements éligibles et accessoirement les fonds de roulement à hauteur de EUR 90,5 millions.

Conditions d'éligibilité des PME :

- Être détenue, gérée et avoir une

structure financière conforme aux lois et réglementations tunisiennes, notamment en matière environnementale, fiscale et sociale

- Constituée sous forme de SUARL, SARL ou société anonyme.

- Être inscrite au Registre National des Entreprises (RNE) et disposer d'un numéro d'affiliation-employeur à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS).

- S'engage à fournir des états financiers audités.



Hassène Feki - FTUSA

L'Afrique a besoin d'un nouveau mode de financement des infrastructures

" Pour relever le défi de mobiliser des ressources domestiques, l'Afrique a besoin d'un nouveau mode de financement des investissements , par des partenariats innovants, par des partenariats publics privés, par l'encouragement du rôle des fonds d'investissement, des banques, des fonds de pension et bien sûr des compagnies d'assurance dans le financement à long terme

des projets d'infrastructure " , a souligné lundi, Hassène Feki, président de la fédération tunisienne des sociétés d'assurance (FTUSA).

Dans son allocution prononcée lors de la cérémonie d'ouverture du 27ème forum de la réassurance africaine organisé du 30 septembre au 05 octobre en cours à Tunis sous le thème " Changement de paradigme : L'industrie Africaine de la (RE)

Assurance peut-elle soutenir une Afrique auto-financée ? ", Feki a fait savoir que seulement 40% de la population Africaine a, aujourd'hui, accès à l'électricité, moins de 10% est connectée à internet et seulement 25% du réseau routier africain est pavé.

En effet, " l'Afrique est en déficit d'infrastructures, qui coûte à son économie à hauteur de 40% en termes de perte de productivité et un manque à gagner en matière

de croissance économique estimé à 2 points de PIB ", a-t-il ajouté.

Selon le président de la FTUSA, ce déficit d'infrastructures est l'un des obstacles majeurs au développement du continent.

«L'Afrique a besoin d'un nouveau mode de financement des investissements, par des partenariats innovants» - Hassène Feki, président de la FTUSA

Dans ce contexte, Hassène Feki a mis l'accent sur l'importance d'encourager et de développer l'assurance vie dans le continent africain, par une réglementation et une fiscalité incitative qui permettra au secteur de mobiliser de l'épargne longue, et par conséquent des ressources permettant de financer les projets de transformation des infrastructures.

Il convient également, selon la même source, de développer la réassurance africaine pour couvrir et soutenir les compagnies d'assurance dommages qui accompagnent et sécurisent les grands projets.

Il a, en outre, souligné la nécessité de développer l'assurance-crédit africaine pour réduire le coût

élevé des primes d'assurance-crédit et endiguer une perception exagérée du risque d'investir et d'échanger des flux financiers en Afrique.

S'exprimant à cette occasion, le président de l'organisation des assurances africaines (OAA), Chérif Benhabiles a indiqué que le déficit d'infrastructures en Afrique nécessite des milliers de milliards de dollars.

" Il est possible aujourd'hui d'engager et d'inciter les compagnies de réassurance à financer le développement à travers le continent ", a-t-il dit ajoutant que certaines de ces compagnies de réassurance reposent sur des bases de capital substantielles, qui pourraient être utilisées pour investir dans un fonds de développement pour le continent, au lieu de soldes de trésorerie placés dans des investissements à l'étranger.

«Le déficit d'infrastructures en Afrique coûte à son économie à hauteur de 40% en termes de perte de productivité» - Hassène Feki, président de la FTUSA

" Les primes de réassurance sur le continent ont considérablement augmenté au fil des ans mais malheureusement, ces fonds ne

contribuent pas actuellement de manière significative au financement des déficits d'infrastructures de l'Afrique ", a-t-il regretté.

«Il est possible aujourd'hui d'engager et d'inciter les compagnies de réassurance à financer le développement à travers le continent» - Chérif Benhabiles, président de l'OAA

Selon Benhabiles, il existe des obstacles évidents associés à l'investissement en Afrique, tels que la gouvernance, les défis réglementaires et de conformité, l'instabilité politique, la pauvreté et la corruption, et les difficultés cycliques liées aux devises.

" Ce 27ème Forum de la Réassurance Africaine devrait être en mesure d'examiner des questions cruciales telles que les besoins urgents de développement des infrastructures de l'Afrique, le niveau actuel des investissements, dans quelle mesure le secteur de l'assurance et de la réassurance peut s'impliquer dans des partenariats public/privé pour renforcer les projets de développement des infrastructures, les défis réglementaires et les incitations, les défis possibles auxquels



Exportations

Les exportations du secteur des industries manufacturières ont augmenté de 13,9% au cours des 8 premiers mois de 2023 par rapport à la même période de 2022, s'établissant à 37018,5 MD, a fait savoir, lundi, l'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation (APII).

Selon la même source, le déficit commercial du secteur industriel s'est résorbé passant de -7425,5 MD au cours des 8 premiers mois de 2022 à -2827,1 MD au cours de la même période de 2023.

L'APII a rappelé que l'investissement déclaré dans le secteur industriel a enregistré, à fin août 2023, une hausse de 19,7%, atteignant le montant 1601,3 MD contre 1338,3 MD, au cours de la même période de l'année 2022.

L'APII a aussi fait état d'une évolution des investissements déclarés dans les industries totalement exportatrices de 19,8%, à 679,4 MD.

Durant la même période, les investissements déclarés dans les régions de développement régional se sont également inscrits en hausse de 30,6%.

les réassureurs peuvent être confrontés lorsqu'ils investissent en Afrique et plus encore ", a-t-il dit.

Pour sa part, Zouheir Atallah, chef de cabinet de la ministre des Finances a souligné l'importance de multiplier les opportunités de rapprochement et de complémentarité entre les réassureurs des pays africains afin de faire face aux mutations internationales très rapides et relever les défis liés à la conjoncture macro-économique au sein de laquelle évolue l'industrie réassurantielle.

«Il est grand temps que l'industrie de l'assurance africaine et les pouvoirs publics changent d'approche et se décident à agir pour faire progresser le secteur» - Zouheir Atallah, chef de cabinet de la ministre des Finances

" Il est grand temps que l'industrie de l'assurance africaine et les pouvoirs publics changent d'approche et se décident à agir pour faire progresser le secteur en tant qu'outil important permettant d'atténuer l'impact négatif des chocs ou désastres ", a-t-il dit dans son allocution prononcée au nom de la ministre des finances.

" L'assurance est un mécanisme très efficace pouvant être utilisé pour promouvoir la croissance économique, améliorer la résilience et réduire la pauvreté et les inégalités ", a-t-il ajouté.

Atallah a souligné que la situation du secteur des assurances sur le plan mondial s'est caractérisée par la conservation des pays industrialisés d'une part de lion du marché de l'ordre de plus de 90%.

Par ailleurs, la répartition des primes émises reste toujours inégale entre les différents continents, caractérisée par une très faible part de marché pour le continent africain a atteint modestement le taux de 1 à 1,5%.

" c'est pour cela que les marchés africains ont, plus que jamais, intérêt à développer davantage les actions de coopération afin de pouvoir assumer la concurrence et améliorer leur positionnement ", a-t-il souligné.

Le 27ème forum de la réassurance africaine devait initialement se tenir à Libreville, au Gabon, du 7 au 11 octobre 2023. Il a été déplacé en Tunisie en raison des derniers développements politiques au Gabon.



Produits manufacturés et services

les secteurs qui contribuent le plus à l'inflation

L'inflation est repartie à la baisse en septembre 2023 à 9% contre 9,3% en août, d'après le bulletin de l'INS sur l'Indice des prix à la consommation pour le mois de septembre 2023, publié jeudi.

Après "une hausse ponctuelle en août", le recul de l'inflation, malgré la hausse mensuelle, est dû à la décélération du rythme d'augmentation des prix entre septembre et août de cette année par rapport à la même période de l'année dernière.

Selon l'INS, un fléchissement est observé au niveau du rythme annuel d'augmentation des prix du groupe "produits alimentaires" passant de 15,3% à 13,9% et le groupe "restaurants et

hôtels" qui passe de 11,5% à 10,5%. En revanche, les prix de groupe "Tabac" a enregistré une accélération du rythme d'augmentation au mois de septembre qui passe de 4,4% à 9,2%.

Augmentation de 0,8% des prix à la consommation en septembre 2023

En septembre 2023, les prix à la consommation ont augmenté de 0,8% après une hausse de 0,6% le mois précédent. Cette hausse est principalement expliquée par l'augmentation des prix des produits et services d'enseignement de 4,3%, des prix du tabac de 5,8% et des prix de groupe des produits alimentaires et boissons de 0,9%.

L'évolution de 0,9%, sur un mois, des prix des produits alimentaires intervient suite à la hausse des prix des œufs de 5,5%, des prix des huiles alimentaires de 4,4%, des prix des volailles de 4,1%. En revanche, les prix des légumes sont en baisse de 2,7% et les prix des fruits frais reculent de 0,8%.

Toujours en glissement mensuel, la hausse de 5,4% des prix des boissons alcoolisées et du tabac s'explique essentiellement par l'évolution de 5,8% des prix du tabac.

Quant aux prix des produits et services d'enseignement, la croissance de 4,3% est principalement due à la hausse observée au niveau des prix des livres scolaires de 14,9%, des



prix des fournitures scolaires de 4,5%, des prix des services de l'enseignement secondaire de 4,3%, des frais des cours de rattrapage de 3,3% et des prix des services de l'enseignement préélémentaire et primaire de 3,2%.

Evolution de 13,9% des prix de l'alimentation et de 7,9% de ceux des produits manufacturés en glissement annuel

En septembre 2023, les prix de l'alimentation ont connu une hausse de 13,9% sur un an. Cette hausse provient principalement de l'augmentation des prix du café en poudre de 35%, des œufs de 33,7%, des viandes ovines de 31,7% et des huiles alimentaires de 26%.

En glissement annuel, les prix des produits manufacturés ont aussi augmenté de 7,9% en raison de la hausse des prix des matériaux de construction de 6,1%, des produits de l'habillement de 9,4% et des produits d'entretien courant du foyer de 8,4%.

Pour les services, l'augmentation des prix est de 6,3% sur un an. Laquelle est principalement expliquée par la hausse des prix des services des restaurants, cafés et hôtels de 10,5%, des services de transport public et privé de 13,1%, des services financiers de 13,3% et des

services assurances de 5,1%.

Inflation sous-jacente et inflation des produits encadrés

Le taux d'inflation sous-jacente (hors produits alimentaires et énergie), s'est inscrit à la hausse et s'affiche à 7,4% (contre 7,2% en août). Les prix des produits libres (non encadrés) ont évolué de 9,9% sur un an. Les prix des produits encadrés ont aussi augmenté de 5,7%. Ceux des produits alimentaires libres ont connu une hausse de 15,9% contre 2,1% pour les produits alimentaires à prix encadrés.

Contributions à l'inflation par secteur et par groupe

Le groupe "Produits manufacturés" et le groupe "Services" sont les secteurs ayant apporté la plus forte contribution à l'inflation globale soit respectivement 2,8% et 2,2%, alors que le groupe "Energie" a apporté la plus faible contribution avec 0,3%.

Le groupe "Non alimentaire libre" et le groupe "Alimentaire libre" sont les groupes ayant apporté la plus forte contribution à l'inflation soit respectivement 3,9% et 3,7%. Par ailleurs, le groupe "Alimentaire encadré" a apporté la plus faible contribution avec 0,1%.

Assainissement

La Commission des Finances et du Budget à l'ARP a adopté, jeudi, à la majorité, un projet de loi portant approbation de l'accord de garantie, conclu le 2 juin 2023, entre la République Tunisienne et la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), relatif à un prêt qui sera accordé à l'Office National de l'Assainissement (ONAS), d'un montant de 113,6 millions d'euros (381,6 millions de dinars -MD).

Ce prêt est une contribution au financement du projet d'appui aux services d'assainissement en Tunisie, dans le cadre d'un partenariat public-privé.

En fait, ledit projet, dont le coût s'élève à 1812 MD, sera financé par l'Etat, la BIRD, et l'ONAS, et il permettra la création de 150 postes d'emploi, dans sa première phase, et 233 postes d'emploi dans sa 2ème phase.

Il convient de souligner, aussi, que ce projet, qui se basera sur la technique du traitement tertiaire des eaux usées, permettra de fournir 60 millions de m3 d'eau supplémentaires, chaque année.

Le traitement tertiaire est une méthode de dépollution des eaux usées qui consiste à éliminer les polluants non biodégradables.



Tourisme 2023

La Tunisie domine le classement des destinations moyen-courrier des tour-opérateurs français

Le Syndicat des Entreprises du Tour Operating (SETO) -France- vient d'annoncer la forte reprise des voyages constatée depuis plus d'un an, avec un été 2023 aux très bonnes performances aussi bien en Chiffre d'affaires (CA) qu'en trafic. La projection sur l'exercice 2023 (se clôturant au 31 octobre 2023) laissant entrevoir une excellente année, avec des réservations prometteuses pour la saison Hiver 2023/2024 et une stabilisation des prix.

Pour les départs sur la période du 1er mai au 31 octobre 2023 les tour-opérateurs membres du SETO (Syndicat des Entreprises

du Tour Operating) ont fait voyager 1 651 081 clients (+11%). Cette progression associée à une recette unitaire moyenne de 1.318 €, en augmentation (+4,2%) permet d'atteindre un chiffre d'affaires de 2.176 M€ (+15,9%)

Notons que les tour-opérateurs membres du SETO ont enregistré un chiffre d'affaires global avec les prestations sèches de 3.035 M€ (+27,7%).

Voyage à forfait - Moyen-courrier : La Tunisie passe en tête du classement des destinations devant les îles grecques

Le Moyen-Courrier qui représente 82% du trafic de l'été (pour 66% du CA) au sein des voyages à forfait, voit le bon maintien des grandes destinations de l'Europe du Sud et l'arrivée en tête du TOP 10 de la Tunisie (+33,6% en trafic et +7,1% en CA).

Pour l'Europe du Sud, les îles grecques figurent en 2ème position du classement et la Grèce continentale à la 4ème place.

Notons également la montée en puissance de l'Italie continentale et la poursuite de croissance du Maroc qui occupait à fin août la 5ème place de palmarès.... (SETO)



Textile-Habillement

Hausse de 10% des exportations à 6466,19 MD

La balance commerciale du secteur Textile-Habillement (TH) a enregistré une amélioration de 16,2 points, pour les 8 premiers mois 2023, par rapport à la même période de 2022, passant de 116,6% à 132,8%, selon la lettre économique publié, jeudi, par le Centre technique du textile (CETTEX).

Les exportations du secteur textile et habillement (TH) ont connu une hausse de 10% pour atteindre 6466,19 millions de dinars. En euro, ces exportations ont progressé de 7,76% à 1939,45 millions d'euros. En volume, les exportations du

secteur TH ont baissé de 4,54%, à 109760,44 tonnes.

Quant aux importations du secteur TH, elles ont régressé de 3,45% pour se situer à 4868,66 MD. En euro, ces importations ont chuté de 5,41% à 1460,20 millions d'euros. Pour la filière habillement, les exportations ont progressé de 11,54% pour s'établir à 5504,12 MD.

Idem pour la filière textile qui a marqué une hausse de ses exportations de 1,95% (en dinar) et une baisse de 6,41% en tonnes.

Les rubriques "Tissus" et "Revêtements & Tapis" sont parmi les produits qui ont enregistré des baisses, respectivement de 25,04% et de 77,16% en dinar. En valeur, les exportations textiles ont reculé pour la France (-0,77%) et progressé vers l'Italie (+12,38%) et la Slovaquie (+175,22%).

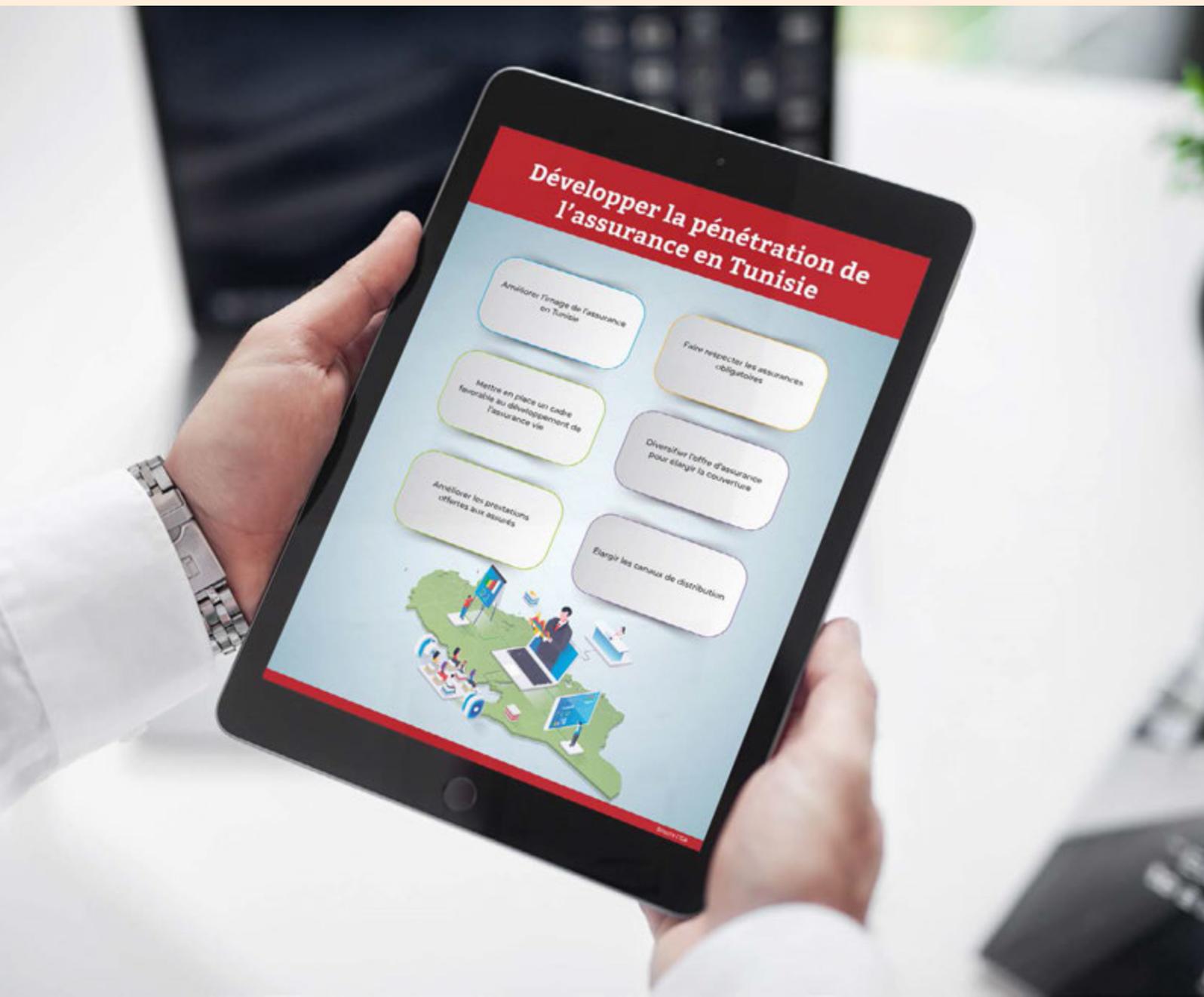
Concernant les importations TH, réalisées sous le régime suspensif (RS), les importations de fibres ont baissé de 25,54% en dinar et de -50,72% en poids. Les importations de l'Italie, premier fournisseur de ce produit, ont connu une diminution

de 5,40% en dinar. La Chine, second fournisseur, a marqué une hausse de 69,28% en dinar. S'agissant des importations de fils, elles ont baissé de 12,81% en dinar. L'Italie, en tête des fournisseurs, a marqué une hausse des importations de 7,77% en dinar, contre une baisse de 15,13% en poids.

La Turquie, second fournisseur de la Tunisie, a enregistré une diminution de ses exportations de 33,79% en dinar.

Quant à l'analyse des importations TH destinées au marché local (mise à la consommation) et réalisées hors régime suspensif (HRS), les données font ressortir une baisse des importations de fibres de 37,32% en dinar. La Turquie repasse en position de premier fournisseur avec une forte croissance de 292% en valeur et 230% en poids. Le Bangladesh, second fournisseur, a enregistré une diminution de 71,6% en valeur.

Pour les importations de vêtements, elles ont baissé de 14,56% en dinar. Près de 26% de ces importations sont en provenance de la Turquie. Les importations de fils et de tissu ont enregistré, au cours des 8 premiers mois 2023, une régression en dinar respectivement de 6,46% et 10,37%, indique la même source.





Tourisme en Tunisie

5,8 milliards de dinars de recettes en 9 mois

Du 1er janvier au 30 septembre 2023, les recettes touristiques en devises se sont élevées à 5 809,8 millions de dinars ; contre 4098,5 millions de dinars pour la même période de l'année écoulée 2022 ; en augmentation de 1 771,3 millions de dinars et en pourcentage +41,75%. C'est ce que révèlent les Indicateurs monétaires et financiers de la Banque Centrales de Tunisie d'hier, 04 octobre 2023.

Ainsi, les recettes touristiques en devises du 3eme trimestre (juillet, août, septembre) se sont élevées à 3 588,5 millions de dinars ; soit une moyenne absolue de 63,15

millions de dinars par jour ! Il y a lieu de préciser que ce trimestre correspond au pic de la haute saison touristique.

Rappelons que celles du 1er semestre 2023 (janvier-juin), elles ont atteint 2 221,3 millions de dinars. A titre indicatif, le tourisme rapporte près de 500 dinars (490,269 d) de recettes en devises par Tunisien (11 850 232 habitants).

L'autre bonne nouvelle pour le tourisme est que ses recettes en devises ont dépassé, au cours des neufs premiers mois de cette année 2023, les revenus du

travail cumulés qui se sont élevés à 5727,4 millions de dinars (en progression de 4,8% par rapport à la même période de 2022).

A elles seules, les recettes touristiques en devises représentent 75,63% du service de la dette extérieure cumulé qui s'élève à 7677,7 millions de dinars, au 30 septembre 2023.

Ces performances confirment la très forte reprise du secteur touristique qui prouve, encore une fois, qu'il n'est ni fragile ni aléatoire.

Afi KCHOUK



Entreprises publiques

Est-ce le bout de tunnel pour la STAM et la CPG ?

Objet d'une mauvaise perception auprès de l'opinion publique, deux grandes entreprises publiques, en l'occurrence, la compagnie des phosphates de Gafsa (CPG) et la Société tunisienne d'acconage et de manutention (STAM) ont

commencé à communiquer sur les premiers résultats positifs de leurs programmes d'investissement. Objectif : redorer leur image et prouver, quelque part, qu'elles sont en train d'améliorer leur rendement.

La STAM, réputée pour générer, annuellement, par l'effet de ses contreperformances, au port de Radès, un manque à gagner pour l'Etat d'un milliard de dinars à cause des surestaries, a annoncé, le 17 septembre, dans un communiqué une performance inédite de ses équipes. Ces

dernières sont parvenues au cours de cette journée à entreprendre, en même temps, des opérations d'aconage qui ont touché 11 navires céréaliers, ce qui constitue indéniablement un exploit.

La STAM commence à s'adapter aux normes internationales d'aconage

La STAM a imputé cette performance au fait qu'elle vient de prendre livraison de nouveaux équipements (chariots cavaliers et autres). Ces acquisitions, qui s'inscrivent, d'après le communiqué dans le cadre du programme d'investissement de la STAM, interviennent après le signalement, au mois d'août dernier, d'une dizaine de navires céréaliers en rade, et ce durant, plus d'un mois.

En fait la STAM n'était pour rien, semble-t-il, dans cette affaire de surestaries complexe qui relève de la défiance des fournisseurs étrangers vis-à-vis de la Tunisie en raison de son mauvais rating à l'international. Et pour cause, les capitaines des navires russes, ukrainiens et italiens transportant des denrées alimentaires (céréales et autres) avaient refusé de décharger leur marchandise parce qu'ils voulaient être payés en cash non seulement pour la cargaison transportée mais également pour les arriérés,

cargaisons antérieures non payées.

La situation devait être débloquée ensuite à la faveur d'une visite effectuée le 28 août au port par le ministre de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche Maritime : Abdelmonem Belati

Des avancées certes mais les besoins sont énormes

Quant à la CPG, elle a publié, début septembre 2023, une information selon laquelle elle s'apprêtait à prendre livraison, d'un premier lot d'équipements et de machines.

La même information nous apprend que ce premier lot a été acquis dans le cadre d'un programme d'investissement estimé à 236 MDT, décidé par le Conseil de la sécurité nationale, tenu en mai dernier, sous la présidence du Chef de l'Etat, Kaïs Saïd et consacré à l'examen du dossier de production du phosphate en Tunisie.

Ces équipements sont destinés à consolider le système d'extraction de phosphate brut et de production du phosphate commercial.

Il s'agit de 18 camions de transport d'une capacité de 60 tonnes, 6 machines hydrauliques

et 3 machines rotatives, ainsi que 6 chargeuses sur roues de 4,5 mètres cubes chacune outre des équipements pour renforcer la capacité de l'entreprise à transporter le phosphate brut et à extraire le phosphate commercial, acquis moyennant un investissement de 65 MDT.

Selon les responsables de la CPG, le programme d'investissement précité prévoit, le lancement au mois d'octobre prochain, d'un appel d'offres pour l'acquisition d'un nouveau lot de machines et d'équipements d'une valeur de 183 MDT.

Il s'agit de 36 engins, camions, excavatrices rotatives et hydrauliques de grande et moyenne taille et autres.

Dans le cadre de ce programme d'investissement, qui prendra fin en 2024, l'entreprise cherche à renouveler 30% de sa flotte d'équipements d'extraction, renforçant ainsi sa capacité à extraire le phosphate brut des mines de surface.

Depuis 2011, la CPG a subi un déclin spectaculaire de la production de phosphate en raison des tensions sociales et des protestations dans la région du bassin minier.

Les efforts déployés ces derniers temps méritent toutefois d'être

salués même si à priori ils sont très limités. Ils permettront, au moins, à la compagnie de tirer profit, un tant soit peu, du quadruplement du prix du phosphate à l'international (400 dollars la tonne métrique contre 83 dollars en 2021).

Une chose est sûre : la CPG a encore du chemin à faire pour retrouver sa performance référence de 2010, une production annuelle de 8 millions de tonnes de phosphate, contre 3,5 millions de tonnes en 2022.

La vétusté et la faible disponibilité des unités de production sont également des raisons pour lesquelles l'entreprise n'a pas

encore récupéré son rythme de production habituel.

A ce sujet l'expert Radhi Meddeb, ancien ingénieur à la CPG, a indiqué à un magazine de la place qu'« au regard des dommages occasionnés, depuis 2011, à son matériel, la CPG ne serait pas, selon ses dires, en mesure, par l'effet de la bureaucratie et de la complexité des procédures des marchés publics de disposer, dans les délais requis, de la totalité de son parc roulant, 800 engins sophistiqués nécessaires pour l'extraction et le transport de phosphate dans des conditions compétitives. Sur ce total, 400 seraient à l'arrêt ». Dont acte.

Par-delà ces petites performances de la STAM et de la CPG et en dépit de l'énormité de leurs besoins en équipements modernes pour s'adapter aux normes internationales, ces deux entreprises publiques méritent d'être soutenues en cette période difficile où les caisses de l'Etat sont vides et où le pays risque de connaître la banqueroute.

Et pour reprendre le philosophe italien Antonio Gramsci : Il faut opposer, dans ce genre de situation, le pessimisme de la raison à l'optimisme de la volonté.

Abou SARRA



La BIRD accorde une ligne de crédit de 115 millions d'euros pour soutenir les PME tunisiennes



La nouvelle ligne de crédit d'un montant de 115,6 millions d'euros de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), qui a fait l'objet, vendredi, d'une journée d'information, soutiendra les PME tunisiennes "dans ce contexte particulier", a déclaré le gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie (BCT), Marouane Abassi.

Abassi, qui s'exprimait à cette rencontre tenue à Tunis, a insisté sur l'importance de cette nouvelle ligne qui a pour objectif d'aider les PME à accéder plus facilement à des ressources à long terme.

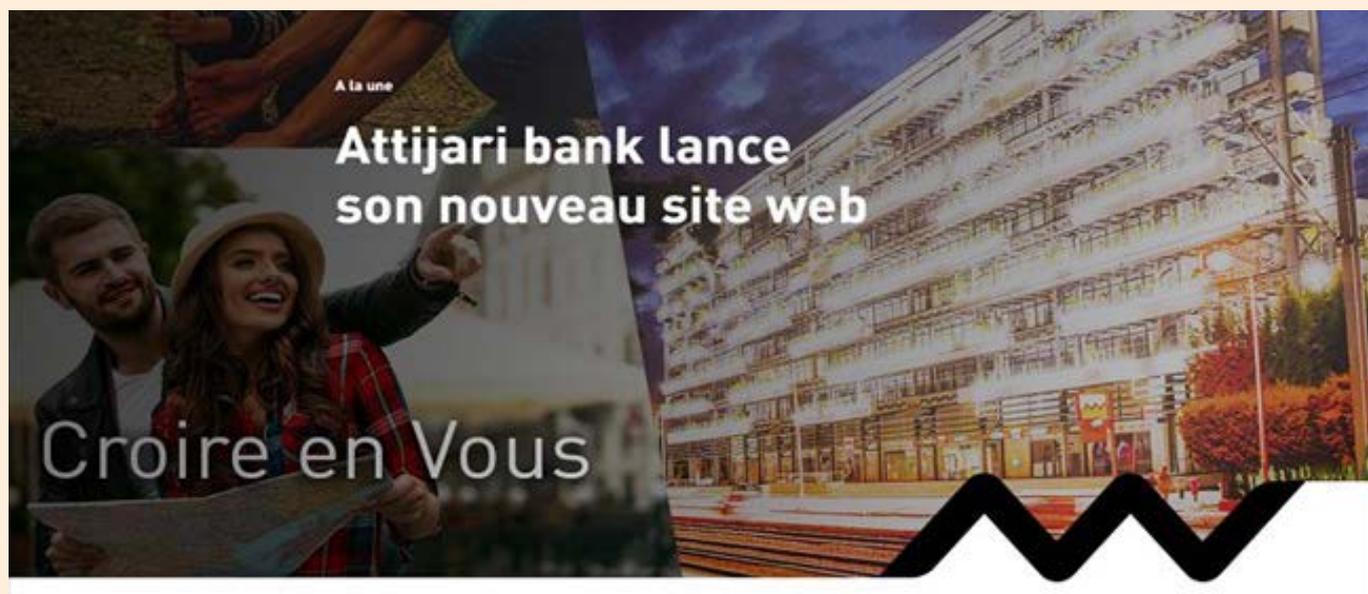
Il a rappelé à cet effet, que ce mécanisme de financement s'inscrit dans le cadre du projet d'appui à la relance économique. L'objectif étant de promouvoir les investissements et de contribuer à l'inclusion financière, au développement régional, à la promotion de l'économie verte ainsi qu'au renforcement de la résilience aux changements climatiques avec l'allocation de quotas de financement aux PME dirigées par des femmes ainsi qu'à celles installées dans des régions de développement prioritaires ou opérant dans le domaine de l'économie verte.

Abassi a, par ailleurs, appelé les premiers responsables des

banques et des établissements de leasing à œuvrer à mettre à profit cette ligne de financement vers une allocation optimale et à déployer les efforts nécessaires pour atteindre le but escompté, notamment, en formant et en mobilisant leurs forces de vente pour la vulgarisation et l'utilisation de cette ligne par les PME.

Pour sa part, le Représentant Résident de la Banque Mondiale en Tunisie, Alexandre Arrobbio a souligné que son institution travaille en étroite collaboration avec les autorités tunisiennes pour soutenir la croissance économique durable et l'emploi dans le secteur privé à travers l'amélioration de l'accès au financement des PME, conformément au nouveau Cadre de Partenariat entre la Banque Mondiale et la Tunisie.

Il a également mentionné que ce projet s'inscrit dans un vaste programme impliquant d'autres partenaires internationaux et visant à mieux répondre aux besoins financiers des PME tout en veillant à une gestion efficace des risques.



Attijari bank lance son nouveau site Web

Attijari bank Tunisie est fier d'annoncer le lancement de son nouveau site Web. Le nouveau site peut désormais être visité sur :

www.attijaribank.com.tn

Le site permet à Attijari bank de rester connecté avec sa communauté et d'optimiser son expérience virtuelle. Pour répondre à la demande croissante de ses clients, il est désormais plus facile que jamais de naviguer parmi tous les services et canaux d'interactions offerts par Attijari bank. Cette refonte reflète l'engagement de la banque envers sa communauté de progresser vers un avenir prometteur.

Attijari bank allie l'expertise de la banque en matière de conseil et la puissance de la technologie pour offrir une navigation digitale, simple et sécurisée.

Issu de la volonté de la banque d'offrir le meilleur de la relation et du digital, le nouveau site internet d'Attijari bank propose une approche personnalisée « User-Centric ».

La banque est toujours soucieuse de trouver un équilibre entre fournir un service cohérent et fiable et être à la pointe de la technologie.

Le nouveau site Web entièrement « responsive », offre une sensation fraîche et contemporaine tout en permettant d'avoir un aperçu

plus clair sur les différentes lignes métiers de la banque.

En naviguant sur le nouveau site, vous pouvez découvrir les différents services proposés par le groupe Attijari bank (la banque et ses filiales), l'actualité et les orientations.

Le site constitue ainsi :

- Un espace de partage de l'information
- Un accès permanent à toutes les actualités du groupe Attijari bank
- Un canal d'interactions avec la banque

Attijari bank vous invite à explorer son nouveau site web et à vivre l'expérience.



Al Buhaira-Invest dévoile son ambitieux projet «La Perle du Lac 2»

La société de développement et d'investissement Al Buhaira-Invest a annoncé le lancement de son nouveau projet, "La Perle du Lac 2", lors d'une soirée promotionnelle qui s'est tenue le jeudi 5 octobre 2023 en présence de plusieurs personnalités, invités et représentants des médias.

Le projet "La Perle du Lac 2" représente une subdivision soigneusement conçue visant à améliorer la qualité de vie, transformant Tunis en une destination hautement attractive et un pôle régional rayonnant.

Sur 57,1 hectares, ce nouveau projet est directement connecté aux principales artères routières

de la ville. Elle est située à quelques minutes du centre de Tunis, de l'aéroport international de Carthage, et de la banlieue nord de la capitale.

"La Perle du Lac 2" est le résultat d'une vision ambitieuse, pour une ville moderne, symbole de progrès et de civilisation qui répond aux normes



internationales dans l'utilisation des technologies nouvelles et du respect de l'environnement dans toutes ses composantes.

M. Mohamed Ridha Trabelsi, directeur général de la société Al-Buhaira Invest, a mis l'accent sur l'importance de ce projet en déclarant : "La bonne gestion du plan d'aménagement de ce projet nous a permis la fourniture de tous les services à distance, y compris l'accès aux réseaux intelligents de la ville et au système de gestion à distance pour l'éclairage public, la gestion du réseau de distribution d'eau et du gaz, ainsi que la conservation de l'eau et la gestion des eaux usées.

Ce projet comporte de nombreuses fonctionnalités qui feront de "La Perle du Lac 2" un projet unique en son genre en Tunisie, dont le plus marquant est peut-être sa planification urbaine précise et sans précédent.

Toutes les infrastructures de ce projet répondent pleinement aux exigences et normes d'une écoville durable et intelligente, capable de faire face aux défis écologiques et climatiques, puisque de nombreux espaces verts ont été dotés de systèmes de gestion et de rationalisation de l'eau. Bref un système qui replace l'eau et la nature au cœur de son urbanisme pour atténuer l'impact du réchauffement climatique".

M. Sami Zarrouk, Directeur Commercial Al-Buhaira Invest, a déclaré : "Aujourd'hui, nous entamons la phase la plus importante, qui sera une extension de la ville de Tunis. La superficie totale est de 220 hectares et comprend quatre subdivisions. La première subdivision a été réalisée de 2017 à 2019, "La Perle du Lac 1", et nous entamons le projet "La Perle du Lac 2", qui couvre une superficie de 57 hectares et comprend 100 subdivisions."

Il convient de noter que "La Perle du Lac 2" comprendra un centre commercial, "Tunis Garden City", qui s'étendra sur environ 5 hectares au cœur de la subdivision. Il offrira environ 73.000 mètres carrés de magasins, d'unités résidentielles et de bureaux. Il accueillera également un hôtel d'affaires de haut standing et un musée sur une superficie de 4.000 mètres carrés.

Il convient de noter qu'Al-Buhaira Invest est active depuis 40 ans et a transformé les rives du lac depuis ses débuts en 1983. La société a célébré, en marge de la soirée promotionnelle du jeudi 5 octobre prochain, le 40e anniversaire de sa création.

Industrie pharmaceutique

La société UNIMED a annoncé que son Conseil d'Administration, réuni le 28 septembre 2023, a autorisé le projet de création d'une filiale industrielle au sultanat d'Oman dénommée " UNIMED OMAN ".

D'après un communiqué, publié vendredi, sur le site du Conseil du Marché Financier (CMF), cette filiale sera spécialisée dans le conditionnement secondaire des produits semi-finis fabriqués dans les sites industriels d'UNIMED, et qui seront vendus sur le marché omanais et sur le marché des pays du golfe.

UNIMED OMAN, qui sera implantée dans la zone franche de Sohar, permettra une meilleure pénétration des produits d'" Unimed " sur les marchés cibles et contribuera à augmenter son chiffre d'affaires à l'export.

Le capital social de cette filiale est estimé à 40 mille riyal Omanais soit 104 mille dollars (l'équivalent de 330,2 mille dinars). Il se compose de 4000 actions détenues à hauteur de 99% par la société " UNIMED ".



Customer Day

Ooredoo rend hommage à ses clients de la plus belle des manières

Un événement qui est devenu l'une des dates les plus importantes pour chaque membre de la famille Ooredoo. Pour la troisième fois consécutive, Ooredoo Tunisie a organisé le mercredi 4 octobre 2023, la « Journée du Client », une initiative à travers laquelle l'entreprise vise essentiellement à interagir avec tous ces clients, avec la participation de tous les

membres d'Ooredoo de tous les départements en première ligne. L'écoute et l'interaction avec les clients sont les maîtres-mots de cette journée particulière qui vise essentiellement à répondre efficacement à leurs attentes et besoins constante évolution, ce qui a permis à Ooredoo d'être toujours au plus proche de ses clients.

Au cours de cette journée, le PDG d'Ooredoo et un certain nombre de dirigeants et responsables de l'entreprise ont laissé de côté leurs bureaux et se sont dirigés vers les lignes de front où les équipes d'Ooredoo travaillent d'arrache-pied pour écouter et interagir avec les clients, à l'instar des différents magasins, points de vente et

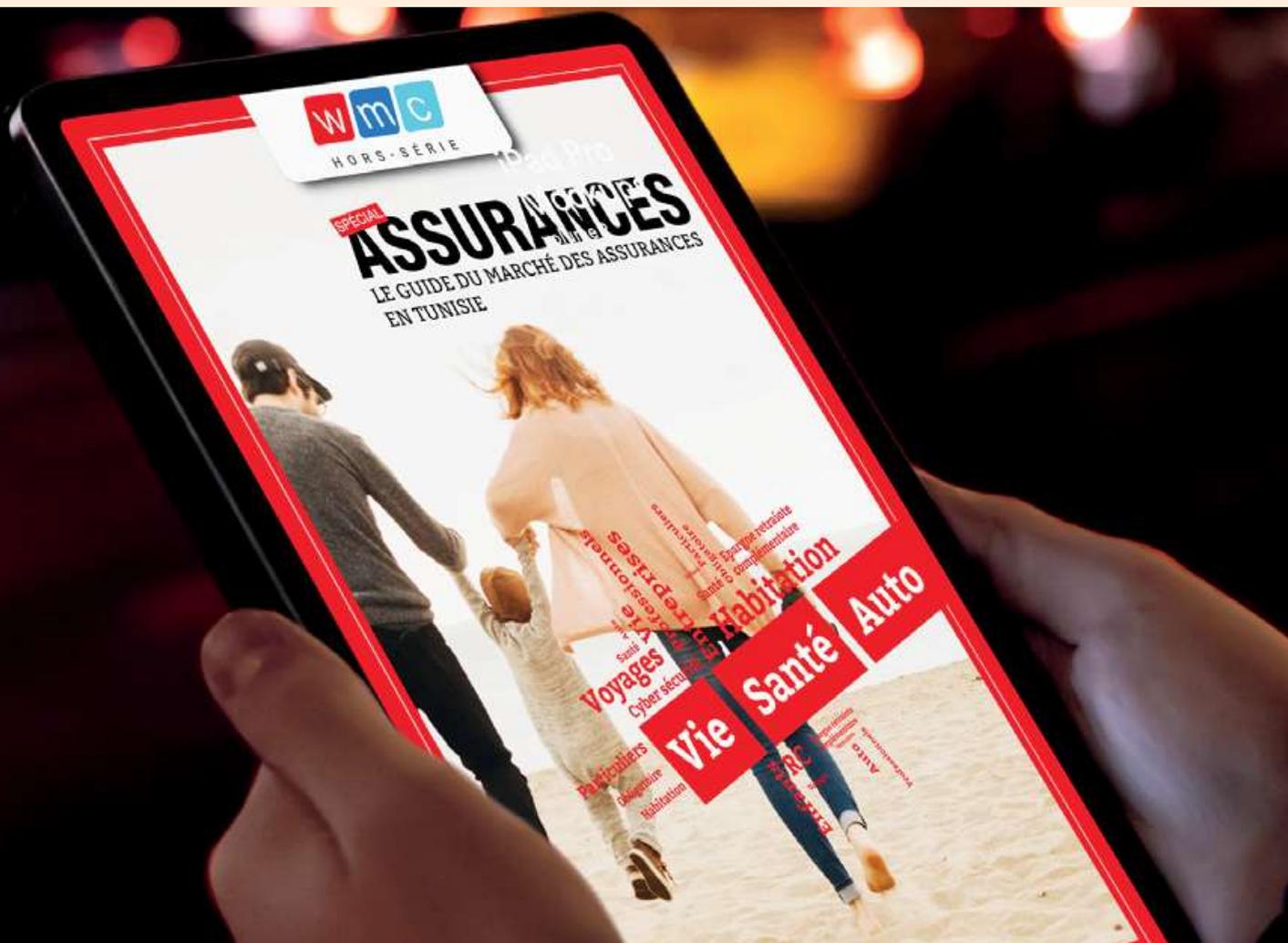
centres d'appels d'Ooredoo, dans le but de s'immerger dans le travail quotidien sur le terrain et d'écouter les conseils et suggestions des clients.

A cet effet M. Mansoor Rachid Al-Khater, CEO de Ooredoo Tunisie s'est exprimé : « A travers cette journée, nous souhaitons rendre hommage à notre premier et principal partenaire, les citoyens tunisiens, hommes et femmes, clients d'Ooredoo qui nous sont chers. Nous sommes convaincus de l'importance de la communication et de l'interaction directe sur le terrain avec nos clients pour être chaque jour au diapason de leurs préoccupations et demandes changeantes et évolutives. ».

En effet, Ooredoo a été le premier opérateur de télécommunications en Tunisie à lancer un service client via l'application WhatsApp et a remporté le titre de meilleur service client pendant quatre années consécutives, ce qui prouve une fois de plus qu'être au service de nos clients d'Ooredoo est une culture profondément ancrée dans l'ADN de l'entreprise. De son côté, M. Sunil Mishra, Directeur Marketing chez Ooredoo Tunisie, a déclaré : "Chez Ooredoo, nous faisons tout ce qui est possible afin d'améliorer le monde qui tourne autour de nos clients et ce en faisant en sorte de leur offrir les meilleurs produits et services pour répondre pleinement à leurs besoins et développer leurs

expériences de la vie numérique. Cette initiative est plus qu'une date spéciale mais une façon de démontrer notre implication pour placer le client au centre de nos préoccupations et donc de notre stratégie."

Lors de cette occasion, Ooredoo a tenu à récompenser certains de ses plus anciens clients pour leur fidélité tout au long de ces années, en leur offrant de nombreux cadeaux de valeur, tels que des factures gratuites pour une durée de 6 mois des Smartphones, mise à part les cadeaux et surprises qui ont réservés aux différents clients et visiteurs des magasins Ooredoo.





Ecomondo 2023

pleins feux sur l’Afrique, les opportunités et les solutions technologiques pour lutter contre la crise climatique

- **Participation massive de la Commission européenne**
- **Africa Green Growth, le forum des ambassades, gouvernements et institutions africaines**
- **Focus sur l'eau, l'énergie, l'alimentation (WEF-Nexus), le lien essentiel pour déterminer l'impact environnemental**

Sécheresses, désertification, inondations. Les phénomènes extrêmes menacent de plus en plus le continent africain et la nécessité d'approches et de solutions de technologies vertes est de la plus haute

importance et d'une urgence extrême. Ces sujets seront également abordés lors des conférences d'[Ecomondo](#) (26e édition), le plus grand salon de l'économie verte d'Europe et du bassin méditerranéen d'[Italian Exhibition Group](#) (IEG) qui se tiendra du 7 au 10 novembre à Rimini avec 1 500 marques exposantes réparties dans 28 salles du Centre des expositions de Rimini.

Processus technologiques pour enrayer le changement climatique ; Projets financés par l'UE visant à une (bio)économie bleue plus circulaire en Méditerranée ; États

généraux pour la santé des sols (2e édition) ; Croissance verte en Afrique.

Voici quelques-uns des événements figurant au calendrier chargé organisé par le Comité technico-scientifique d'Ecomondo, dirigé par le [professeur Fabio Fava](#) de l'Université de Bologne, en collaboration avec les principaux partenaires institutionnels et techniques de l'événement, avec le conseil international d'experts de la [Commission européenne](#), de l'[OCDE](#), de la [FAO](#), de l'[UpM](#), de l'[AEE](#), et de l'[ISWA](#).

Une édition à guichets fermés qui a enregistré la participation de l'ensemble des chaînes d'approvisionnement vertes sur le front extérieur, de nombreuses délégations de grands acheteurs, de journalistes, d'associations et de représentants institutionnels du monde entier, avec la solide et précieuse collaboration de l'[ITA — Italian Trade Agency](#) pour la promotion et l'internationalisation des entreprises italiennes à l'étranger et le [ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale](#).

L'[Africa Green Forum](#) (jeudi 9 novembre) organisé par

Sécheresses, désertification, inondations. Les phénomènes extrêmes menacent de plus en plus le continent africain et la nécessité d'approches et de solutions de technologies vertes est de la plus haute importance et d'une urgence extrême. Ces sujets seront également abordés lors des conférences d'[Ecomondo](#) (26e édition), le plus grand salon de l'économie verte d'Europe et du bassin méditerranéen d'[Italian Exhibition Group \(IEG\)](#) qui se tiendra du 7 au 10 novembre à Rimini avec 1 500 marques exposantes réparties dans 28 salles du Centre des expositions de Rimini.

Processus technologiques pour enrayer le changement climatique ; Projets financés par l'UE visant

à une (bio)économie bleue plus circulaire en Méditerranée ; États généraux pour la santé des sols (2e édition) ; Croissance verte en Afrique.

Voici quelques-uns des événements figurant au calendrier chargé organisé par le Comité technico-scientifique d'Ecomondo, dirigé par le professeur Fabio Fava de l'Université de Bologne, en collaboration avec les principaux partenaires institutionnels et techniques de l'événement, avec le conseil international d'experts de la Commission européenne, de l'OCDE, de la FAO, de l'UpM, de l'AEE, et de l'ISWA.

Une édition à guichets fermés qui a enregistré la participation de l'ensemble des chaînes d'approvisionnement vertes sur le front extérieur, de nombreuses délégations de grands acheteurs, de journalistes, d'associations et de représentants institutionnels du monde entier, avec la solide et précieuse collaboration de l'[ITA — Italian Trade Agency](#) pour la promotion et l'internationalisation des entreprises italiennes à l'étranger et le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale.

L'[Africa Green Forum](#) (jeudi 9 novembre) organisé par [RES4Africa](#) et le Comité technico-scientifique d'Ecomondo, avec la participation de la **Commission**

européenne, se concentrera sur l'approche eau, énergie, alimentation (WEF) de Nexus comme partie intégrante des programmes internationaux de développement. La conférence, avec des intervenants institutionnels et une large délégation de professionnels du continent africain, mettra en évidence les interconnexions entre les systèmes d'eau, d'énergie et d'alimentation pour mettre en lumière les modèles économiques et les mécanismes de financement capables d'augmenter la productivité économique dans une région comme l'Afrique, où la consommation et les besoins en eau, en électricité et en nourriture devraient croître de manière exponentielle à l'avenir.

Le programme des événements régulièrement mis à jour est disponible via ce lien

ABOUT ECOMONDO 2023

Event: International trade show; **Organisation:** Italian Exhibition Group S.p.A.; **Frequency:** annual; **Edition:** 26th; **Dates:** 7-10 November; **mail:** ecomondo@iegexpo.it; **Website:** www.ecomondo.com; **Facebook:** www.facebook.com/EcomondoRimini; **Twitter:** <http://twitter.com/Ecomondo>; **LinkedIn:** <https://www.linkedin.com/company/ecomondo-the-green-technologies-expo/>



NEO BTE

L'AGENCE

VIRTUELLE

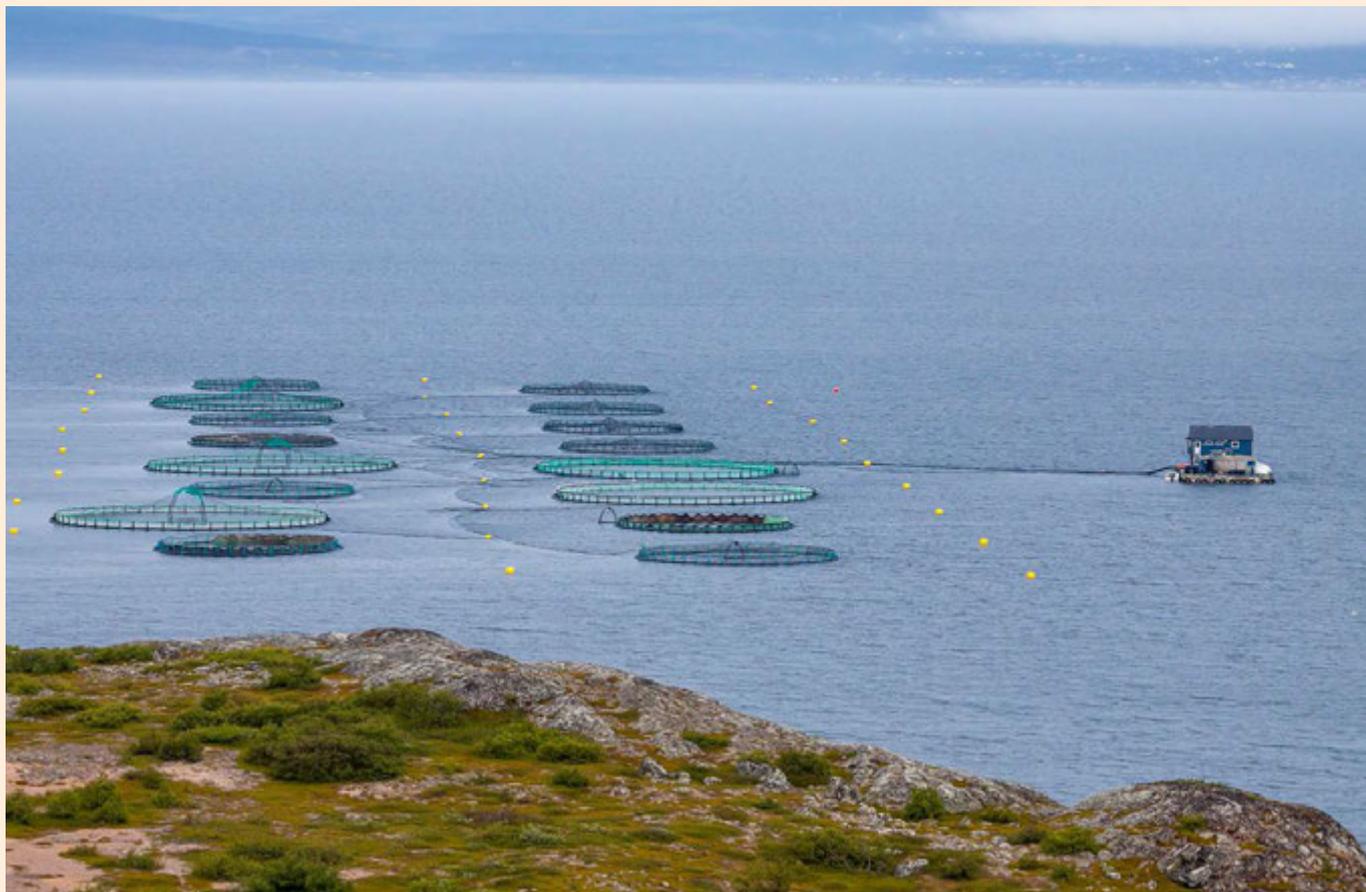
DE LA BTE



CREATED BY



بنك تونس و الإمارات
Banque de Tunisie et des Emirats



Aquaculture durable

la start-up tunisienne AquaDeep récompensée

La start-up tunisienne "AquaDeep", une jeune pousse qui opère dans le domaine de l'aquaculture, vient d'être primée dans le cadre du "MedFish4Ever Awards 2023", un prix de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de la

Commission générale de la pêche en Méditerranée (CGPM) qui récompense l'innovation régionale dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture.

La jeune entreprise, qui a été récompensée pour ses pratiques innovantes dans la recherche aquacole, œuvre à aider les

écloseries et les aquacultures, à augmenter leur productivité et à élever des poissons plus sains tout en réduisant leur empreinte écologique sur la nature. Ses produits et services sont principalement basés sur l'Intelligence Artificielle (IA) et l'Internet des Objets (IoT).

Selon la FAO et la CGPM, le développement futur de l'aquaculture dans la région méditerranéenne nécessite de nouvelles technologies pour assurer une croissance transformatrice tout en garantissant sa durabilité environnementale, sociale et économique.

La start-up tunisienne a en effet développé un système de comptage des larves et de suivi des populations d'élevage du jour zéro jusqu'à la fin de leur cycle de production.

" Le stade larvaire s'avère particulièrement difficile. C'est pourquoi AquaDeep a passé trois ans à travailler avec des écloséries de bar et de daurade pour mettre

au point un produit permettant d'évaluer qualitativement et quantitativement les populations larvaires, dans le but ultime de réduire les coûts de production, de minimiser l'impact sur les écosystèmes environnants et d'augmenter le rendement. Ce nouveau système innovant utilise une combinaison d'échantillonnage et d'intelligence artificielle pour compter avec précision les larves.

La technologie est également en cours d'adaptation pour être utilisée à des stades de développement plus avancés. Des idées de ce type peuvent être mises en œuvre dans les exploitations agricoles de toute la Méditerranée", lit-on dans un communiqué conjoint de la FAO

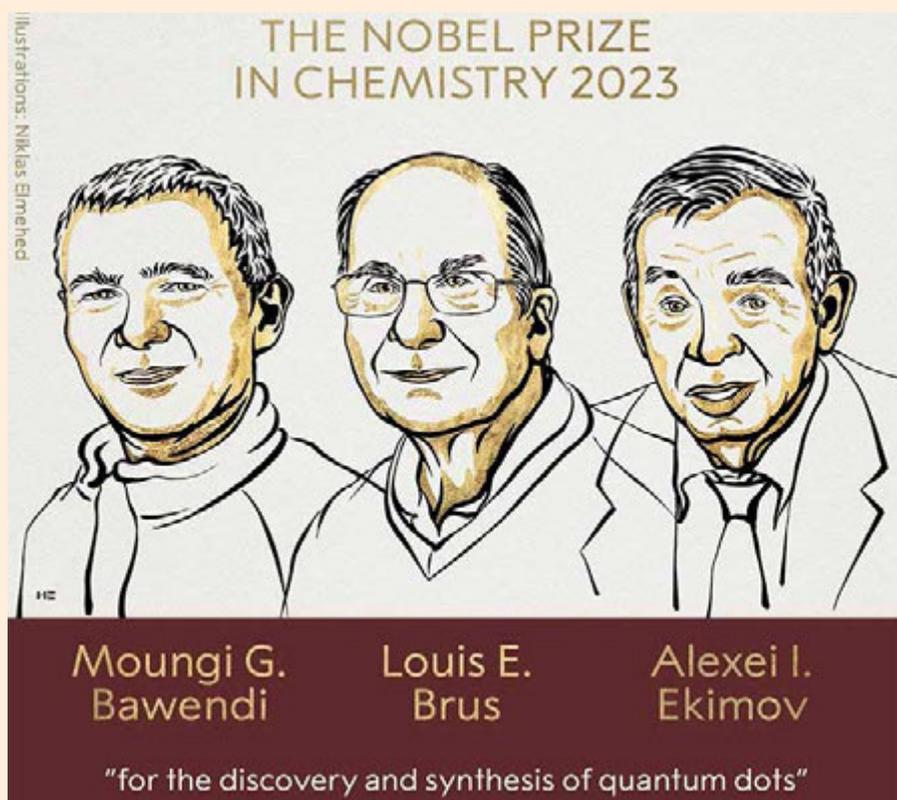
et de la CGPM.

Des initiatives de la Croatie, de Chypre, du Maroc, de l'Espagne et de l'organisation non gouvernementale "Global Fishing Watch" ont également remporté des prix MedFish4Ever qui récompensent les pratiques innovantes dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture.

Les lauréats présenteront leurs projets lors de deux événements scientifiques majeurs : le Symposium international sur la pêche et les sciences aquatiques (SOFAS 2023) et le Forum de la CGPM sur les sciences halieutiques en Méditerranée et en mer Noire (Fish Forum 2024).



Le tuniso-américain Mounji Bawendi, Prix Nobel de Chimie 2023



Institute of Technology. Il est l'un des pionniers de la recherche sur les points quantiques et l'un des chimistes les plus cités du monde. Il est lauréat du Prix Nobel de Chimie 2023 pour ces découvertes aux côtés de Louis E. Brus et Alexey Ekimov.

Aux États-Unis, il fait ses études scientifiques et obtient une licence appliquée et un master en chimie de l'université Harvard, respectivement en 1982 et 1983 et un doctorat en chimie de l'université de Chicago en 1988. Sa thèse de doctorat, qui s'intitule «*from the biggest to the smallest polyatomic molecules: statistical mechanics and quantum mechanics in action*».

Ces efforts aboutissent au développement des premières techniques de production des premiers points quantiques de haute qualité et du contrôle de la taille des points quantiques et de la couleur de leur fluorescence en 1993. Cette performance lui permet d'être nommé professeur agrégé au MIT en 1995 puis professeur des universités au sein de la même institution en 1996.

Le chimiste d'origine tunisienne Mounji Bawendi, l'un des pionniers de la recherche sur les points quantiques dans le monde, a remporté le Prix Nobel de Chimie 2023 pour ces découvertes aux côtés de l'américain Louis E. Brus et du russe Alexey Ekimov.

Les trois chercheurs basés aux États-Unis travaillent respectivement pour le Massachusetts Institute of Technology (MIT), l'Université de Columbia et pour Nanocrystals Technology.

Le comité a récompensé leurs travaux sur « *la découverte et le développement des points quantiques, des nanoparticules si petites que leur taille détermine leurs propriétés* ».

Qui est Mounji Bawendi ?

Mounji G. Bawendi, de son complet Mounji Gabriel Bawendi, né le 15 mars 1961 à Paris, est un chimiste tunisien, français et américain et professeur au Massachusetts

CHOISEUL 100 AFRICA

Economic Leaders of Tomorrow

2023

In partnership with

Forbes



6 tunisiens dans le Classement Choiseul des jeunes dirigeants africains

Le Choiseul 100 Africa est une étude annuelle réalisée par l'Institut Choiseul. Il identifie et classe les 200 jeunes dirigeants africains de 40 ans et moins les plus talentueux de leur génération.

"Depuis son lancement en 2014, l'objectif de ce classement a été de mettre en lumière et en lien les décideurs africains amenés à jouer un rôle prépondérant dans l'économie du continent. Le Choiseul 100 Africa est devenu un réseau d'influence panafricain

sans équivalent pour la jeune génération".

Dans le dernier Top 100 du classement Choiseul 2023, on retrouve deux tunisiens :

Iheb TRIKI - Co-Founder & Chief Executive Officer - Kumulus Water

Mohamed Ali BEN ARBIA - Advisory Partner - Crowe

Dans le classement Top 200, on retrouve 4 autres jeunes

dirigeants de ce classement 2023 de l'Institut Choiseul :

Omar GUIGA - General Director - Wallyscar

Seifeddine BEN JEMIA - Managing Director - Monoprix Tunisia

Karim JOUINI - Co-Founder & Chief Executive Officer - Expensya

Elyes JERIBI - Chief Strategy Officer - Nice One

Devises, Taux, Indicateurs

Cours moyens des devises cotées en Dinar Tunisien

10/10/2023

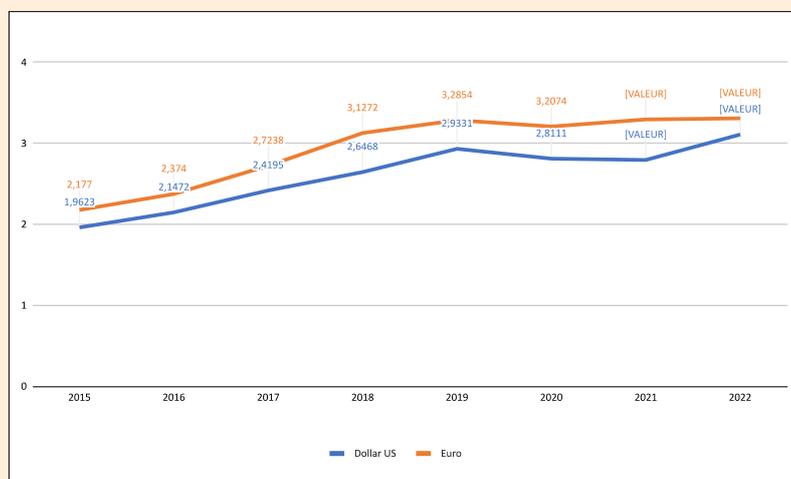
MONNAIE	SIGLE	UNITÉ	VALEUR
DINAR ALGÉRIEN	DZD	10	0,2302
DOLLAR CANADIEN	CAD	1	2,3260
DOLLAR DES USA	USD	1	3,1741
LIVRE STERLING	GPB	1	3,8837
YEN JAPONAIS	JPY	1000	21,2603
DIRHAM MAROCAIN	MAD	10	3,0950
FRANC SUISSE	CHF	10	34,9764
EURO	EUR	1	3,3552
DINAR LIBYEN	LYD	1	0,6474
Yuan Chinois	CNY	1	0,4341

Cours moyens à terme en Dinar Tunisien

PERIODE	USD	EUR
3 MOIS	3,2070	3,4058
6 MOIS	3,2438	3,4610

Cours de devises en dinar Tunisien

Moyenne des cours du marché interbancaire (annuel)
2015 - 2022



7,99%
TMM
11/10/2023

8,00%
TID
11/10/2023

8,00%
TMM
Aout 2022

7,00%
TRE
Juillet 2023

27,04
Milliard
Avoirs en devise
11/10/2023

121
Jours
d'importations
11/10/2023



Analyse boursière

Les performances des valeurs à surveiller



Dans un maigre volume, le benchmark de la place tunisienne a légèrement progressé de 0,3% sur la semaine du 2 au 6 octobre courant, pour s'établir à 8481,23 points, ramenant, ainsi, sa performance depuis le début de l'année à +4,6%, selon l'intermédiaire en bourse, Tunisie Valeurs.

Sur la semaine, les volumes ont été faibles, totalisant une enveloppe de 10,9 MD, soit une moyenne quotidienne de 2,2MD. Aucune transaction de bloc n'a eu lieu courant la semaine.

Analyse des valeurs

Le titre UADH s'est retrouvé en tête du peloton, affichant une ascension de 23,8% à 0,260Dt, dans un modeste volume de 9 mille dinars.

Le titre ESSOUKNA a figuré parmi les plus grands gagnants de la semaine. L'action du promoteur immobilier a signé une progression de 19,2% à 1,550 D, en drainant un faible volume de 6 mille dinars sur l'ensemble de la semaine.

GIF s'est retrouvé en queue du peloton. L'action du spécialiste en filtres a reculé de -13,2% à 0,330Dt, dans un volume d'échange quasi-nul. Amassant un flux de 368 mille dinars, le titre Euro-Cycles a cédé 6% à 12,500D.

Le titre Amen Bank a été le titre le plus échangé sur la semaine, drainant 2,1MD, soit 19,7% du volume échangé.

Les nouvelles du marché

Les actionnaires de SOTIPAPIER

sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire, devant se tenir le 26 octobre 2023, à 10h à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (IACE).

La réunion statuera sur le report de la date de distribution des dividendes de la Société au titre de l'exercice social clos le 31 décembre 2022. Rappelons que début septembre, le Conseil d'Administration de SOTIPAPIER a pris la décision de proposer le report de la mise en paiement des dividendes au titre de l'exercice social 2022.

Ces dividendes, d'un montant de 470 millimes par action, totalisant ainsi 13 246 522,770 Dt, seraient mis en paiement le 2 janvier 2024. Dans son communiqué, la société fait savoir que dans le cadre de sa stratégie globale, visant à minimiser les risques financiers tout au long du cycle économique, le Conseil d'Administration estime que la préservation et la maximisation de la flexibilité financière sont dans l'intérêt à long terme de la société et de ses actionnaires.

Tunindex

8 481,23

Var. Année **4,58 %**
06/10/2023

Tunindex 20

3 696,94

Var. Année **2,92 %**
06/10/2023

Volume semaine **16,800** Million DT

Capitalisation **23,70** Milliard DT

PER marché **9,18**
(Aout)

INDICES SECTORIELS

Code ICB		INDICE	Var An
8000	Sociétés Financières	6 249,61	8,09%
8300	Banques	5 799,87	7,21%
8500	Assurances	13 841,96	3,89%
8700	Services Financiers	9 065,93	31,86%
5000	Services aux Consommateurs	2 972,49	0,42%
5300	Distribution	4 683,14	0,42%
3000	Biens de Consommations	6 969,83	-6,50%
3500	Agro-Alimentaire et Boissons	8 689,19	-4,20%
3700	Produits Ménagers et de Soins Personnel	2 132,75	-12,70%
2000	Industries	1 676,27	13,48%
2300	Batiment et Matériaux de Constructions	727,61	2,41%
1000	Matériaux de Base	3 889,18	-2,50%

+ FORTES HAUSSES DE LA SEMAINE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
UADH	0,260	23,81%
ESSOUKNA	1,550	19,23%
SITS	1,530	13,33%
SIPHAT	6,270	12,37%
BH LEASING	3,260	10,14%

+ FORTES BAISES DE LA SEMAINE

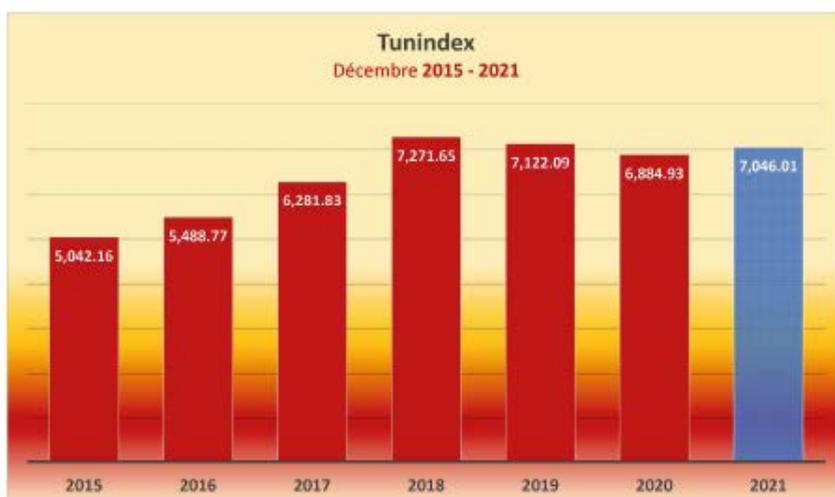
	CLÔTURE	VAR. Hebdo
GIF-FILTER	0,320	-13,51%
ELECTROSTAR	0,280	-12,50%
OFFICEPLAST	1,100	-8,33%
EURO-CYCLES	12,500	-6,02%
BEST LEASE	2,100	-4,11%

+ FORTES BAISES DE L'ANNEE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
EURO-CYCLES	12,500	-51,36%
CIMENTS DE BIZERTE	0,890	-49,14%
AETECH	0,420	-48,78%
SMART TUNISIE	15,000	-38,02%
CELLCOM	2,180	-35,88%

+ FORTES HAUSSES DE L'ANNEE

	CLÔTURE	VAR. AN
BH LEASING	3,260	59,02%
SIPHAT	6,270	52,55%
AMEN BANK	39,600	51,15%
SOPAT	2,030	40,97%
SOTUVER	12,250	40,80%



COTATIONS

Titres	Nominal	Titres admis	Clôture		06/10/2022	Variation Hebdo	Variation Année	Capitalisation (MDT)
			Décembre 2021	Semaine précédente	De la semaine			
SOCIETES FINANCIERES								12 477,404
BANQUES								10 365,562
Amen Bank	5	26 481 000	26,200	39,000	39,600	1,54%	51,15%	1 048,648
ATB	1	100 000 000	2,890	3,170	3,150	-0,63%	9,00%	315,000
BH Bank	5	47 600 000	13,560	10,870	10,650	-2,02%	-21,46%	506,940
BIAT	5	35 700 000	88,000	88,000	89,150	1,31%	1,31%	3 182,655
BNA	5	64 000 000	8,790	7,190	7,110	-1,11%	-19,11%	455,040
Banque de Tunisie	1	225 000 000	5,180	5,140	5,130	-0,19%	-0,97%	1 154,250
BTE (ADP)	20	1 000 000	6,350	4,980	4,930	-1,00%	-22,36%	4,930
STB	5	155 375 000	3,800	3,550	3,550	0,00%	-6,58%	551,581
Attijari Bank	5	40 741 997	37,000	41,350	42,500	2,78%	14,86%	1 731,535
UBCI	5	20 001 529	22,000	20,500	20,500	0,00%	-6,82%	410,031
UIB	5	32 560 000	24,000	23,000	22,950	-0,22%	-4,38%	747,252
Wifack Bank	5	30 000 000	7,400	8,590	8,590	0,00%	16,08%	257,700
ASSURANCES								1 295,899
ASTREE	5	6 000 000	52,000	47,300	47,300	0,00%	-9,04%	283,800
BH Assurances	5	2 660 000	50,000	48,750	48,750	0,00%	-2,50%	129,675
STAR	10	2 307 693	154,000	161,000	163,000	1,24%	5,84%	376,154
Tunis RE	5	20 000 000	6,990	6,270	6,270	0,00%	-10,30%	125,400
Assur. MAGHREBIA	10	4 500 000	56,000	56,060	56,060	0,00%	0,11%	252,270
MAGHREBIA Vie	1	20 000 000	6,200	6,450	6,430	-0,31%	3,71%	128,600
LEASING								538,423
ATL	1	32 500 000	3,000	3,800	3,780	-0,53%	26,00%	122,850
BH Leasing	5	7 000 000	2,050	2,960	3,260	10,14%	59,02%	22,820
Best Lease	1	30 000 000	2,380	2,190	2,100	-4,11%	-11,76%	63,000
CIL	5	5 000 000	19,500	20,010	20,010	0,00%	2,62%	100,050
Hannibal Lease	5	11 000 000	4,400	4,940	5,100	3,24%	15,91%	56,100
Attijari Leasing	10	2 750 000	13,700	16,510	16,590	0,48%	21,09%	45,623
Tunisie Leasing Fact	5	10 800 000	9,050	12,000	11,850	-1,25%	30,94%	127,980
SOCIETES D'INVESTISSEMENTS								277,521
PL. TSIE Sicaf	10	1 000 000	42,110	46,400	47,000	1,29%	11,61%	47,000
SPDIT Sicaf	1	28 000 000	7,610	8,000	8,000	0,00%	5,12%	224,000
Tuninvest Sicar	1	966 000	8,430	6,190	6,750	9,05%	-19,93%	6,521
INDUSTRIES								9 130,546
HOLDING								1 711,025
OneTech Holding	1	53 600 000	7,050	8,690	8,750	0,69%	24,11%	469,000
Poulina GH	1	180 003 600	8,780	6,870	6,900	0,44%	-21,41%	1 242,025
AGRO-ALIMENTAIRE								4 018,682
CEREALIS	1	4 888 889	13,300	13,300	13,300	0,00%	0,00%	65,022
Delice Holding	10	54 907 262	12,880	12,600	12,850	1,98%	-0,23%	705,558
LAND'OR	1	11 226 376	6,160	5,500	5,580	1,45%	-9,42%	62,643
SFBT	1	247 500 000	13,490	12,610	12,560	-0,40%	-6,89%	3 108,600
SOPAT	1	37 861 250	1,440	2,030	2,030	0,00%	40,97%	76,858
PHARMACEUTIQUE								264,086
ADWYA	1							0,000
SIPHAT	5	1 800 000	4,110	5,580	6,270	12,37%	52,55%	11,286
UNIMED	1	32 000 000	7,120	7,700	7,900	2,60%	10,96%	252,800
COMPOSANTS AUTOMOBILE								40,334
ASSAD	1	12 000 000	1,090	0,810	0,800	-1,23%	-26,61%	9,600
GIF-FILTER	1	10 536 994	0,400	0,370	0,320	-13,51%	-20,00%	3,372
STEQ	5	1 400 000	6,500	6,500	6,500	0,00%	0,00%	9,100
STIP	3	4 207 824	4,000	4,400	4,340	-1,36%	8,50%	18,262

source: bVMT

données fournis à titre indicatif

COTATIONS

Titres	Nominal	Titres admis	Clôture			Variation Hebdo	Variation Année	Capitalisation (MDT)
			Décembre 2021	Semaine précédente	06/10/2022 De la semaine			
CIMENTIER								747,069
Carthage Cement	1	343 624 940	1,900	2,060	2,060	0,00%	8,42%	707,867
Ciments de Bizerte	1	44 047 290	1,750	0,890	0,890	0,00%	-49,14%	39,202
CHIMIE								349,012
Air Liquide	25	1 637 504	88,000	86,000	84,100	-2,21%	-4,43%	137,714
ALKIMIA	10	1 947 253	35,530	30,000	30,000	0,00%	-15,56%	58,418
ICF	10	2 100 000	90,050	73,000	72,800	-0,27%	-19,16%	152,880
INDUSTRIES DIVERSES								1 853,997
AMS	5	6 577 192	0,880	0,850	0,850	0,00%	-3,41%	5,591
Euro-Cycle	1	8 910 000	25,700	13,300	12,500	-6,02%	-51,36%	111,375
MPBS	2	10 334 430	4,750	4,500	4,520	0,44%	-4,84%	46,712
New Body Line	1	4 250 400	4,980	4,900	4,900	0,00%	-1,61%	20,827
Office PLAST	1	11 440 931	1,530	1,200	1,100	-8,33%	-28,10%	12,585
SAH Lilas	1	65 345 762	9,100	8,400	8,300	-1,19%	-8,79%	542,370
Atelier Meubles Int	1	5 561 635	2,800	3,700	3,690	-0,27%	31,79%	20,522
SIAME	1	15 444 000	3,830	3,550	3,500	-1,41%	-8,62%	54,054
SANIMED	1,109	12 400 000	1,710	1,890	1,890	0,00%	10,53%	23,436
SOMOCER	1	40 656 000	0,850	0,730	0,730	0,00%	-14,12%	29,679
SOTEMAIL	1	34 513 514	3,400	3,230	3,390	4,95%	-0,29%	117,001
SOTUVER	1	33 215 325	8,700	12,300	12,250	-0,41%	40,80%	406,888
SOTIPAPIER	1,09	27 941 666	6,680	5,400	5,400	0,00%	-19,16%	150,885
SOTRAPIL	5	4 138 200	12,410	15,200	15,000	-1,32%	20,87%	62,073
TPR	1	50 000 000	4,160	4,970	5,000	0,60%	20,19%	250,000
IMMOBILIER								70,196
SIMPAR	5	1 100 000	35,000	35,000	35,000	0,00%	0,00%	38,500
SITS	1	15 600 000	1,860	1,350	1,530	13,33%	-17,74%	23,868
ESSOUKNA	1	5 050 500	2,000	1,300	1,550	19,23%	-22,50%	7,828
TECHNOLOGIE								76,145
AETECH	1	2 223 334	0,820	0,420	0,420	0,00%	-48,78%	0,934
TELNET Holding	1	12 130 800	7,680	6,210	6,200	-0,16%	-19,27%	75,211
SERVICES								1 369,919
DISTRIBUTION AUTOMOBILE								823,411
ARTES	1	38 250 000	5,190	5,800	5,770	-0,52%	11,18%	220,703
CITY CARS	1	18 000 000	10,700	12,250	12,250	0,00%	14,49%	220,500
ENNAKL Automobile	1	30 000 000	12,540	10,980	10,980	0,00%	-12,44%	329,400
UADH	1	36 953 847	0,390	0,210	0,260	23,81%	-33,33%	9,608
STA	1	2 000 000	24,670	21,700	21,600	-0,46%	-12,44%	43,200
AUTRES SERVICES								162,088
CELLCOM	1	4 461 532	3,400	2,180	2,180	0,00%	-35,88%	9,726
ELECTROSTAR	2	10 287 556	0,290	0,320	0,280	-12,50%	-3,45%	2,881
MIP	1	4 398 937	0,120	0,140	0,150	7,14%	25,00%	0,660
TUNISAIR	1	106 199 280	0,480	0,390	0,380	-2,56%	-20,83%	40,356
SMART Tunisie	5	7 231 031	24,200	15,000	15,000	0,00%	-38,02%	108,465
TELECOMMUNICATIONS								82,024
SERVICOM	1	11 874 000	0,210	0,200	0,220	10,00%	4,76%	2,612
SOTETEL	5	4 636 800	2,940	3,800	3,850	1,32%	30,95%	17,852
Tawasol GH	1	108 000 000	0,600	0,590	0,570	-3,39%	-5,00%	61,560
DISTRIBUTION DE BIENS DE CONSOMMATION								302,397
Sotumag	1	13 200 000	5,120	4,860	4,830	-0,62%	-5,66%	63,756
Magasin General	1	11 481 250	10,960	11,480	11,480	0,00%	4,74%	131,805
Monoprix	2	19 969 372	6,100	5,330	5,350	0,38%	-12,30%	106,836
<i>(Données fournis à titre indicatif) source: BVMT</i>								22 977,869



Tunisie

la sécheresse et la guerre en Ukraine mettent l'approvisionnement en céréales en péril

A peine nommée, la PDG de l'Office National des Céréales, Saloua Ben Hdaied aura la délicate mission d'assurer, durant la saison 2023-2024, l'approvisionnement régulier du pays en céréales et d'importer, à cette fin, quelques 3 millions de tonnes sur un total de besoins estimés annuellement à 3,5 Millions de tonnes.

Cette mission ne sera pas facile en raison de deux facteurs exogènes. Le premier a trait à

la sécheresse sévère qui a sévi, en Tunisie, en 2023 et à son impact négatif sur la production nationale de céréales (5 Millions de quintaux (mqx) dont 2,5Mqx collectés).

Sales temps pour les céréales

Le second porte sur l'évolution défavorable du marché mondial des céréales lequel a été marqué, en 2023, par deux décisions majeures prises par deux grands pays céréaliers.

Il s'agit de la sortie de la Russie de l'accord d'exportation de céréales de la mer Noire conclu avec l'Ukraine et de la décision de l'Inde d'interdire les ventes de riz non-basmati à l'échelle mondiale, le 20 juillet dernier. Cette dernière démarche dans ce pays asiatique s'ajoute déjà à la restriction des exportations de riz brisé en vigueur depuis septembre 2022.

Pour l'Inde, ces mesures visent à garantir la sécurité alimentaire de sa propre population tandis que

la décision russe vise à asphyxier économiquement son ennemi, l'Ukraine.

D'après les observateurs du marché céréalier, ces récents développements sur le marché céréalier vont bousculer le commerce de certaines céréales vitales pour l'alimentation mondiale.

Probable augmentation du cours mondial des céréales

Réagissant à ces décisions, le Fonds monétaire international (FMI) a annoncé une probable augmentation des prix, d'ici, fin 2023.

« D'ici la fin d'année, les prix des céréales pourraient s'apprécier de 10 à 15 % », c'est ce qu'a indiqué Pierre-Olivier Gourinchas, économiste en chef du Fonds monétaire international (FMI) lors d'une conférence de presse qui s'est tenue le 25 juillet dernier.

L'Office des céréales, confronté à un surendettement inédit auprès des banques de la place et des fournisseurs (arriérés de paiement), sera tenu de disposer, en dépit de ces difficultés, des devises nécessaires pour payer ses achats à l'étranger.

Il n'est pas besoin de rappeler ici que par l'effet d'un rating souverain catastrophique

(ccc-), la Tunisie est perçue sur le marché mondial comme un pays exposé à tout moment à un défaut de paiement.

Conséquence : aucun fournisseur n'a confiance en la Tunisie. Tout achat à l'étranger doit être payé cash et tout de suite.

Se garder de recourir aux solutions faciles

Espérons que sous la pression de tant de contraintes, l'Office des céréales ne sera pas tenté, comme cela est d'usage le plus souvent, de détourner des crédits contractés pour renforcer la logistique de la filière. Nous faisons allusion ici au crédit contracté, le 19 juillet 2023 entre la Tunisie et la Banque africaine de développement (BAD), d'un montant de 87,1 millions de dollars, soit l'équivalent de 267 millions de dinars, ce prêt est destiné à cofinancer un projet d'appui au développement inclusif et durable de la filière céréalière (PADIFIC).

Une fois réalisé, il permettra d'augmenter les capacités de stockage stratégique du pays de céréales. Objectif : passer de deux à trois mois de couverture des besoins et ce, à travers la réhabilitation et la modernisation des silos portuaires de Rades et de Bizerte, la création d'un nouveau silo à Djebel Djelloud et la relance du transport céréalier

par voies ferrées.

Il s'agit d'un projet hautement stratégique dans la mesure où il a pour ultime but de contribuer à garantir à court terme, avec le concours des autres partenaires au développement dont la Banque Mondiale (BM) et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), un approvisionnement sans rupture du marché local en blé tendre et orge.

« L'accord s'inscrit dans une logique du renforcement de la résilience de la filière céréalière face aux chocs extérieurs et changements climatiques, tout en sécurisant l'approvisionnement en céréales dans un contexte exceptionnel marqué par une crise alimentaire mondiale induite principalement, par la guerre en Ukraine et une sécheresse persistante », lit-on dans le document relatif à cet accord de prêt.

Morale de l'histoire, l'enjeu est de taille. Nous pensons qu'au regard de l'impact attendu de ce crédit sur la pérennité et la durabilité de la filière, l'Office des céréales doit tout faire pour éviter d'utiliser ce crédit pour payer, de nouveaux achats et des arriérés de paiement.

A bon entendeur.

ABOU SARRA



HORS-SÉRIE

RETRAITE

En Tunisie





Le «Trésor monétaire de Chemtou», préservée dans l'écrin du Musée National du Bardo

Dans une première depuis son ouverture officielle en 1888, le Musée National du Bardo abrite une des plus grandes découvertes de pièces anciennes de monnaie en or, nichée dans une nouvelle salle d'exposition baptisée "Le trésor de Chemtou", un projet mené dans le cadre d'une coopération tuniso-allemande.

L'inauguration officielle de cette nouvelle composante au musée du Bardo a eu lieu lundi après-midi en présence notamment de la ministre des affaires culturelles Hayet Guettat Guerhazi, de l'ambassadeur de la république Fédérale allemande en Tunisie Peter Prugel, du secrétaire général de l'Institut

archéologique allemande Philipp Von Rummel, ainsi que d'un grand nombre d'ambassadeurs et de représentants de missions diplomatiques accrédités en Tunisie.

Vu la valeur exceptionnelle de cette découverte, le choix s'est porté sur le musée National du Bardo pour être le meilleur écrin à accueillir ce trésor monétaire et à le rendre visible au large public, a mentionné Hayet Guettat Germazi.

Cette découverte, a-t-elle relevé, est l'une des plus grandes découvertes de pièces de monnaie en or réalisées dans la région du Maghreb sur le plan

archéologique et historique. Moyennant un coût de l'ordre de 147 mille euros (environ 450 mille dinars tunisiens), cette nouvelle salle muséographique mérite bien le détour pour découvrir ces pièces antiques, a-t-elle lancé.

A son tour, l'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne, Peter Prugel, a mis l'accent sur la solidité des relations bilatérales dans les divers domaines de coopération notamment dans le secteur de la culture et du patrimoine. Soulignant la richesse du patrimoine archéologique et culturel dont regorge la Tunisie, il a exprimé la volonté de poursuivre cette coopération afin de faire naître de

nouveaux projets susceptibles de renforcer davantage les relations bilatérales.

Une découverte...un pan de l'histoire

Le projet "Trésor de Chemtou" a une longue histoire, liée à la coopération tuniso-allemande de longue date entre l'Institut National du Patrimoine (INP) et l'Institut Archéologique Allemand depuis près de 60 ans, explique le secrétaire général de l'Institut archéologique allemand Philipp Von Rummel.

Au départ, a été construit il y'a trente ans dans le cadre de cette coopération, un musée sur le site archéologique de Chemtou pour présenter les résultats de la recherche, avec un accent particulier sur l'extraction antique du marbre jaune de Numidie, le fameux "giallo antico". De manière tout à fait surprenante, c'est pendant les travaux de construction de ce musée qu'a été porté au jour, le 12 mai 1993, le trésor de pièces de monnaie aujourd'hui exposées dans cette nouvelle salle. C'est grâce aux soins de l'historien, archéologue et épigraphiste tunisien Mustapha Khanoussi, qui a découvert ces pièces, que ce trésor a pu être sauvegardé, explique-t-il.

Les pièces ont ensuite été traitées scientifiquement par Hans Roland Baldus, membre

de la commission de Munich de l'Institut archéologique allemand et par Mustapha Khanoussi. La publication monographique de la découverte est parue en 2014 dans le volume 4 de la série commune "Simitthus".

Parallèlement à la préparation de ce volume, les premières idées pour cette exposition ont vu le jour en 2013. En 2014, l'exposition a été planifiée et était déjà bien avancée en 2015, lorsque les événements tragiques survenus au Musée du Bardo (18 mars 2015) ont empêché la concrétisation de ce projet, qui, après également des années de pandémie, a pu être mené à terme.

La découverte qui est exposée constitue, avec ses 1648 pièces en or (à l'exception d'une en argent trempée dans l'or), et une, la plus grande découverte de pièces en or de la fin de l'Antiquité et de tout l'Empire romain. "L'ourens solidus" était la pièce de monnaie standard de l'Antiquité tardive. En 324, l'empereur Constantin 1er l'avait introduite comme nouvelle pièce de monnaie standard et monnaie principale, a indiqué Philipp Von Rummel dans un bref rappel historique.

La pièce la plus récente date de l'année 418, c'est-à-dire du règne de l'empereur Honorius. D'après les informations

fournies, a-t-il mentionné "le trésor monétaire a été réuni en une masse monétaire. C'est ce que prouvent les frappes dites pseudo-impériales, c'est-à-dire des frappes en or ordonnées par un souverain wisigoth qui reste anonyme et qui imitent celles de l'empereur romain. Comme la plupart des pièces sont fraîches et n'ont donc guère circulé, il pourrait s'agir de la fortune d'une caisse d'Etat".

"Le trésor monétaire" de l'ancienne ville romaine "Simitthus Chimtou", qui représente, selon la conservatrice du musée Fatma Nait Yghil, plus de 7 kg d'or, met en lumière les multiples facettes de la signification de la numismatique antique. L'exposition raconte également l'histoire de l'Antiquité tardive, une époque fascinante de transformation au cours de laquelle l'Empire romain a été remplacé par les nouvelles structures.

L'exposition qui "déploie un panorama fascinant de la vie antique à travers une présentation historique et culturelle du plus grand dépôt de pièces en or connu de l'Empire romain de l'Antiquité tardive", couronne également la longue coopération tuniso-allemande dans le domaine de l'archéologie, à Chemtou, à Carthage, à Henchir Bourgou à Djerba ainsi que dans différents autres projets de mise en valeur du patrimoine tunisien.



Circuit touristique tunisien valorisant l'harissa, condiment national inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco

Un circuit touristique valorisant le condiment national tunisien "La harissa" inscrit par l'UNESCO au patrimoine immatériel mondial, est en cours de

mise en œuvre dans le cadre du projet "Harissa Diari" porté par l'association Green Compass, a fait savoir, samedi, la GIZ.

Cet assaisonnement à base de purée de piments rouges, fait partie intégrante des provisions domestiques et des traditions culinaires et alimentaires quotidiennes de la société



tunisienne. Elle est le plus souvent préparée par les femmes dans un cadre familial ou vicinal convivial et festif. Ce condiment national a été inscrit, jeudi 1er décembre 2022, par l'Unesco au patrimoine immatériel de l'humanité.

Dans le cadre de ce projet, un terrain témoin avec des plants de piments a été implanté à Takelsa dans le gouvernorat de Nabeul et servira comme terrain pédagogique pour les agricultrices impliquées dans ce projet. De même, un accompagnement des agricultrices a été proposé, englobant les différentes étapes de production jusqu'à la collecte des piments et le broyage pour traitement de l'harissa. Une formation en agriculture biologique a aussi été dispensée au profit des agricultrices concernées.

Une salle faisant office d'atelier de transformation de l'harissa a été mise en place au siège de la Cellule territoriale de vulgarisation de Takelsa pour permettre aux artisanes de montrer aux visiteurs le savoir-faire et les pratiques culinaires et sociales de l'harissa. Cette salle leur permet également d'avoir un lieu de travail permanent tout au long de l'année.

Neuf autres terrains seront implantés en février 2024 au profit de 9 agriculteurs de la région de Takelsa, et ce dans le cadre du même projet visant la valorisation de l'Harissa, a également fait savoir l'association Green Compass sur sa page officielle Facebook.

Le projet "Harissa Diari" est une initiative de l'association Green Compass dans le cadre de la route du patrimoine mondial Unesco, soutenue par le projet "Promotion du Tourisme Durable". Le projet "Promotion du Tourisme Durable" est mis en œuvre par le ministère du Tourisme et de l'artisanat, avec l'appui de la GIZ et financé conjointement par le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et l'Union européenne dans le cadre de son programme "Tounes Wjihetouna". Créée en 1983, l'association Green Compass, est spécialisée dans la défense et la conservation des richesses nationales et de la biodiversité marine et terrestre.

Beni Mtir

Le centre de camping de Beni Mtir vivra du 13 au 15 octobre 2023 au rythme de la première édition du Festival international de la photographie et de la nature.

Organisé à l'initiative de l'association "Les amis des maisons de la culture" avec le soutien notamment du ministère des affaires culturelles et la maison de la culture de Beni Mtir, ce festival auquel participent des photographes de Tunisie, Italie, Irak, Algérie et d'Egypte a pour ambition de promouvoir les richesses naturelles et le patrimoine culturel local et d'encourager le tourisme écologique dans la région.

Au programme de cette édition de lancement, figurent une série d'ateliers animés par les différents participants ainsi que des expositions photographiques.

Des prix seront attribués aux meilleures productions photographiques présentées dans le cadre du concours "Images de Beni Mtir".





À TOUTE ALLURE

Une économie exogène

Pour s'informer sur la situation économique en Tunisie, pour assister à un colloque économique, pour tout ce qui est lié à l'économie en Tunisie, si vous n'êtes pas francophones, vous aller chercher ailleurs ! C'est comme ça et ce n'est la faute à personne ! Notre économie parle français et exclusivement

français, travaille en français et exclusivement en français, compte, analyse, prospecte, fait sa promotion, bref, tout est en français.

Bien évidemment l'information économique suit. Les efforts méritoires de WMC de préparer un site d'information économique

en arabe sont à souligner. Cependant, d'abord une hirondelle ne fait pas le printemps toute seule, et puis, espérons que WMC arabe arrivera à intéresser les acteurs économiques qui sont tous originaires de Brest et francophone bilingue totalement, comme il se doit !

Mais pourquoi on en est là ?!

A notre connaissance et bien que l'anglais soit aujourd'hui la langue des affaires de par le monde, ceci n'oblige ni les uns ni les autres à utiliser une autre langue que leur langue nationale au moins pour leur publicité et leur communication avec les consommateurs de leur pays.

Nous sommes, à cause de l'état de francophonie infantile que nous subissons, classés par les plus grands acteurs mondiaux en appendice de la France. Ainsi en est-t-il de notre localisation géographique sur les ordinateurs, de notre rattachement à la représentation française des plus grandes marques mondiales qui délèguent notre gestion à leurs bureaux de «Afrique et

Moyen-Orient» ! Les fabricants de téléphones mobiles qui programment des langues aussi bizarres que le sanscrit sur leurs machines et qui programment l'arabe pour le marché du Golfe, nous vendent des appareils qui ne programment pas notre langue ! Pauvre de nos sous !

Je n'ai rien contre la langue de Molière que je suis en train d'utiliser comme tout un chacun dans ce vaste monde mais pardi ! Je ne suis pas Français et j'aimerais bien que mes enfants respirent, rêvent, mangent et lisent en arabe, leur langue maternelle et théoriquement la langue de leurs couches bébé (ce n'est pas le cas, elles sont toutes nommées en français) de leurs yaourts (ce n'est pas le cas, ils se nomment tous en français),

de leurs biscuits (ce n'est pas le cas, ils sont tous nommés en français).

Le problème n'est évidemment pas exclusivement économique, et le problème n'est pas non plus lié à quelques faiblesses de la langue arabe par ailleurs utilisée dans tous les domaines par des gens qui s'y investissent ! Le problème est en nous et uniquement en nous car nous n'avons jamais voulu faire l'effort nécessaire de compléter le processus d'indépendance que nos martyrs ont initié...

A bon entendeur salut, comme disent les Français de souche !

Ali Laidi BM
(16/10/2010)





H O R S - S É R I E

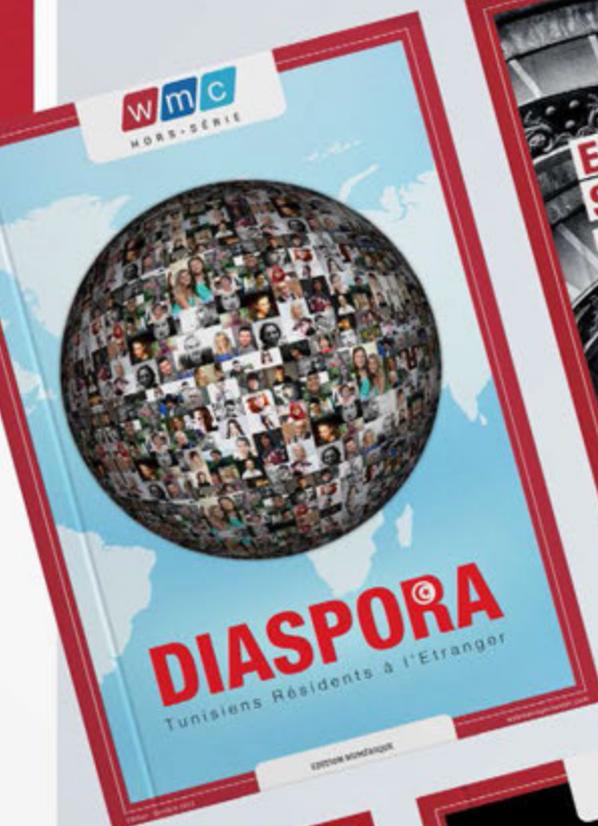
MARCHÉ DE L'AUTOMOBILE

Enjeux et opportunités de la mobilité



DES ÉDITIONS EXCEPTIONNELLES

Des thématiques sectorielles



+ de 30.000
exemplaires
par édition



HORS-SÉRIE



L'Entreprise Digitale